

# MARDI 13 JUILLET

18h30 > 01h00 - Parc et terrain de pétanque  
*uniquement en extérieur sous réserve de beau temps\**



FESTIVITÉS  
DU  
14 JUILLET  
FÊTE NATIONALE

18h30

**Apéritif musical** avec l'Harmonie du Val d'ouche

19h30

**Pique-nique citoyen**  
foodtruck (sur commande préalable uniquement)

**Buvette**

21h

**Retraite aux Lampions**

22h

**Concert**

23h

**Feux d'artifice**

23h30

**Concert**



\* la manifestation peut-être annulée ou interrompue à tout moment en fonction de l'évolution du contexte sanitaire et du respect des gestes barrières



**Céline Leboutet**  
Secrétaire indépendante

Professionnels et Particuliers  
Gestion administrative, commerciale,  
Communication - Organisation

[www.cl-secretaire.com](http://www.cl-secretaire.com) - [leboutet.celine@gmail.com](mailto:leboutet.celine@gmail.com)

- 06 13 55 63 34 -

Un Grain  
Ateliers SuCré  
gourmands à domicile



Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.ungrainsucre.com](http://www.ungrainsucre.com)



•06.72.34.00.76

• [ungrainsucre@gmail.com](mailto:ungrainsucre@gmail.com)

Particuliers - Associations - Professionnels

21410 Malain

**Artisan Couvreur**

Neuf ♦ Rénovation ♦ Entretien

Tous types de couvertures

Tuiles ♦ Ardoises...

Zinguerie

Cuivre ♦ Zinc ♦ Inox...



21410 MÂLAIN

[www.couverture-zinguerie-roze.com](http://www.couverture-zinguerie-roze.com)

09 50 18 53 94

♦ ♦ ♦  
06 24 16 45 71

La Beauté Alex'ellence



Institut de Beauté  
Savigny-sous-Mâlain

Épilations - Onglerie  
Soins visage et corps  
Maquillage - Bellypainting  
Rehaussement de cils  
Vente de produits

Tél. 07 88 23 85 08

[www.la-beaute-alexellence.fr](http://www.la-beaute-alexellence.fr)

**Restaurant - Traiteur**



7, rue de la grande place  
MÂLAIN  
03 80 43 38 52

[www.lecavo.fr](http://www.lecavo.fr)

**Tabac - Presse - Loto**  
de la Vallée de l'Ouche

**NON STOP 6h / 20h - 7J/7**

44 grande rue du haut - Fleurey-sur-Ouche

03 80 33 66 34

CYBERZEN-INFORMATIQUE.FR



**CyberZen**  
informatique

11 rue du Mont Chauvin  
21410 MALAIN  
Tel : 03.80.23.68.29  
Tel : 06.50.33.41.76

✉ [cyberzen-info@cyberzen-informatique.fr](mailto:cyberzen-info@cyberzen-informatique.fr)

ASSISTANCE // DÉPANNAGE // INSTALLATION // FORMATION

**Moniteur d'équitation itinérant**

Initiation à l'attelage ♦ Promenade en attelage

Cours, stage d'équitation ♦ Pension avec ou sans travail

Remise en forme de votre cheval



**Entretien de vos espaces verts** (CESU possible) :

Tonte de pelouse ♦ Aspiration feuilles

Taille de haies ♦ Transport à la déchetterie (gros volume)

**Autres services :**

Vente de fumier et crottin sans paille

Entretien paddocks/prés/clôtures avec microtracteur

**Pascal BAILLARGEAULT**

Ecurie de Mâlain ♦ 06 74 74 10 64 ♦ [baillargeault.pascal@orange.fr](mailto:baillargeault.pascal@orange.fr)



## Chères Mâlinoises

### et chers Mâlinois,

Les températures plus clémentes, l'apparition des rayons du soleil, les week-ends plus longs présagent de l'arrivée prochaine de l'été, période propice à la détente. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne et nous permettra d'oublier quelque peu cette période anxieuse liée à la pandémie de Covid-19. Nous devons rester vigilants face au danger qui est toujours présent, apporter toujours une attention aux gestes barrière, continuer à faire preuve de responsabilité, c'est aussi à ce prix que nous retrouverons une vie plus sereine et plus normale.

Je tiens également à vous rappeler que les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Mâlain ne s'est pas endormi durant cette période difficile. Les projets voulus et pensés par la précédente équipe municipale sont entrés dans leurs phases travaux : de la rue de la Verde à la rue des Vignes, du carrefour de la rue Béné à la rue de la Poste, du parvis de l'église jusqu'à nos chemins en passant par l'aire de jeu, notre village continue sa transformation.

Si l'oreille est attirée, les jours d'école, par les voix d'enfants, l'œil est maintenant surpris par les travaux de construction de la nouvelle structure élémentaire.

Une école est l'un des plus beaux projets, sur le plan symbolique, qu'une équipe municipale puisse avoir à mener. La construction d'une école dans un village est le témoin de sa vitalité. C'est un acte majeur pour l'avenir de notre commune mais c'est aussi le signe de la bonne santé démographique de Savigny, Prâlon et Baulme-la-Roche avec qui nous partageons notre école.

Avec ce nouvel équipement, nos villages assurent leurs propres développements et participent à l'attractivité de notre beau territoire.

Malgré tous ces travaux, le budget est bien équilibré et nos taux d'imposition n'ont pas subi d'augmentation depuis plusieurs années.

Dans la continuité du travail engagé par le précédent conseil, les « nouveaux conseillers » ont eu une année de travail intense et complète, marquée par la mise en œuvre des dossiers de leurs prédécesseurs mais aussi par d'importantes réflexions pour dessiner l'avenir de notre collectivité. Vous trouverez dans ce bulletin un état des lieux des différents projets.

Tout cela on ne pourra le faire sans une dynamique commune entre les élus, les agents mais également vous les habitants de Mâlain. Dès que le contexte sera favorable, nous retrouverons des moments de partage et de convivialité qui nous permettront d'échanger avec vous sur tous ces sujets.

Espérons pour cet été une vie presque normale. Avec le cœur rempli d'optimisme, l'équipe municipale vous souhaite à toutes et à tous un bel été et de belles futures saisons lumineuses.

*Nicolas BENETON*

## Vente des 4 vents

**Samedi 26 juin** 13h30 - 18h

**Dimanche 27 juin** 14h - 17h

Salle paroissiale - Les Quatre Vents

## fête nationale

**Mardi 13 juillet**

18 h - Salle des fêtes

Comité des fêtes

## 1er Challenge "Ride & Run"

**Dimanche 29 août**

Mont Chauvin - Galop Mâlain

## Théâtre de Méphisto

**Samedi 14 août**

20h - à confirmer

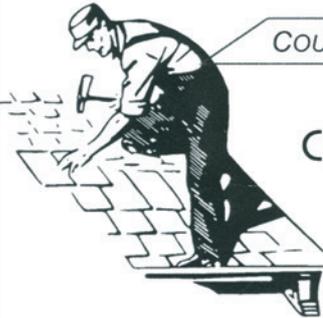
Comité des fêtes

## Festival Atout Bout d'champ

**Samedi 28 et dimanche 29 août**

28-30 Rue de la gare - Risomes





COUVERTURE - ZINGUERIE

**Christophe BORDE**

6 rue de la Poste  
21410 MALAIN

Tél / Fax : 03 80 49 74 39 - GSM : 06 76 18 15 02



SARL  
Services à la Nature

élagage respectueux  
abattage  
création

Entreprise  
Frédéric  
Crucet

entretien des jardins

agrément  
services à  
la personne

06 06 74 47 17  
26 rue Gaudot 21410 Mâlain

**ATELEC** ELECTRICITÉ GÉNÉRALE



Une idée lumineuse pour tous vos travaux d'électricité :

- Dépannage
- Mise en conformité
- Réfection d'ancien
- Construction neuve
- Chauffage électrique
- Câblage informatique
- Industrie

5, Impasse des Tilleuls - 21410 MALAIN  
Route de Saulon - 21220 GEVREY-CHAMBERTIN  
Tél./Fax : 03 80 23 64 75  
Portable : 06 11 67 28 90

**Bruno LACHICHE**

Vente,  
Entretien, SAV  
adoucisseur d'eau  
toutes marques,  
piscine privée

54 bis rue Boudrot  
21410 MALAIN  
Tél. 03 80 23 62 80  
Port. 06 28 04 82 18  
E-mail : bruno.lachiche@dbmail.com

## → État Civil

### Naissances

LECHENET Alan, 19 novembre 2020

SELLENET Gabin, 25 mai 2021

### Décès

LERNOULD Laurent, 26 novembre 2020

MIGLIARINI Monique, 14 janvier 2021

MAUCHAMP Simone, 18 mars 2021

TRIBOLET Colette, 11 avril 2021

LEMERLE Reine, 17 avril 2021

## Le PIZZAIOLOGUE

le spécialiste de la pizza à emporter



Egalement fait maison :

**Nems, rouleaux de printemps**

depuis  
10 ans  
sur Mâlain

Tous les vendredis à Mâlain à partir de 18h

Entre l'église et la Mairie

☎ 06 83 00 43 30

## SUPER U

### SOMBERNON

AVENUE DE LA BRENNÉ - 21540 SOMBERNON  
TÉL. 03 80 33 32 04 - FAX : 03 80 33 35 17



15 décembre 2020

*Étaient présents : Mme Luana ARGIOLAS, Mme Cécile BAIL-LARGEAULT, M. Nicolas BENETON, Mme Cerise BLOUIN, M. Pascal CHAUVENET, M. Guillaume COLIN, Mme Françoise DUSSET, Mme Jasmine FEDOR, M. Loïc JUPILLE, M. Alexandre LACROIX, M. Arnault LEMAIRE, Mme Claire SALOMON, M. Cédric SELLENET, Mme Amélie SICAUD, Mme Bérénice TOUTANT.*

*Aucun absent.*

## 1- PLUI - TRANSFERT DE COMPÉTENCES DU PLU À LA CCOM

Monsieur le maire informe le conseil municipal de l'obligation de prendre une délibération s'il souhaite s'opposer au transfert de la compétence du PLU en PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) à la CCOM avant le 30 juin 2021. Le conseil municipal ne s'y oppose pas mais préfère se laisser le temps de la réflexion.

## 2 - AFUP

Dans le cadre du projet de l'AFUP, une réunion est prévue avec le bureau d'étude pour finaliser les derniers détails. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la création de l'AFUP et désigne M. Pascal CHAUVENET, représentant et M. Nicolas BENETON, représentant délégué.

## 3 - ACQUISITION BÂTIMENT ANCIEN CAFÉ

Au précédent conseil, il avait été évoqué la possibilité d'acquisition de l'ancien café de la commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, s'y oppose, en effet l'estimation du coût des travaux (611.640 euros TTC) ainsi que les nombreux autres projets en cours ne permettent pas à la commune de se positionner.

## 4 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

\* Espace loisirs modules skate et agrès : Le conseil municipal, après en avoir délibéré (1 voix contre et 2 abstentions), approuve le dossier présenté, son montant est estimé à 82.500 € HT et sollicite l'aide de la DETR, du département et de la région.

\* Travaux carrefour 2<sup>e</sup> tranche : Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le montant actualisé de 47.563.36 €HT et sollicite l'aide du département et de la CCOM.

\* Défibrillateur : Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte la commande groupée avec la CCOM pour l'achat d'un défibrillateur pour un montant de 1 496 €TTC et sollicite l'aide de l'Etat.

## 5 - CONVENTION AGROSUP/COMMUNE POUR JARDINS PARTAGÉS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention élaborée par AGROSUP relative à la gestion collective d'un jardin partagé à Mâlain.

## 6 - CONVENTION BIBLIOTHÈQUE CCOM/COMMUNE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les termes des deux conventions élaborées par la Communauté de Communes relatives d'une part au soutien au fonctionnement en réseau des bibliothèques et d'autre part au soutien pour leur animation et autorise le Maire à signer ces conventions.

## 7 - SALLE DES FÊTES : DEVIS CUISINE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient l'offre de la société MAISON HOTELIERE à Dijon pour l'achat du meuble de cuisine de la salle des fêtes pour un montant 1.392 €TTC. Le conseil municipal valide ce devis à l'unanimité.

## 8 - ENFOUISSEMENT RÉSEAUX : CARREFOUR BAULME LA ROCHE

Le Maire souhaite qu'une demande d'enfouissement des réseaux soit formulée pour le carrefour de Baulme la Roche (Croisement de RD104C et 104G). Les travaux seraient programmés en 2022 par le SICECO.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

## 9 - VALIDATION PROPOSITION MICA : CARREFOUR BAULME LA ROCHE

Le conseil valide l'étude préalable à l'aménagement du carrefour de Baulme-la-Roche. L'abri de bus initialement présent est considéré comme trop dangereux. Il sera transféré rue Maurice Béné.

## 10 - QUESTIONS DIVERSES

\* Marché de Noël de Mâlain : remerciements au comité des fêtes pour l'organisation de ce marché et son maintien malgré toutes les contraintes sanitaires imposées.

\* RISOMES : Le conseil échange sur certaines initiatives de l'association et s'interroge sur les relations à conduire avec la municipalité.

\* Vitraux Eglise : Le conseil municipal a choisi l'option multicolore pour le changement des vitraux de l'église (7 voix pour)

\* Distributeur de pain : La commune a reçu une proposition pour la mise en place d'une machine dépôt de pain et viennoiserie, le conseil a décidé de ne pas donner



suite sachant qu'un boulanger est déjà présent sur la commune.

\* Chasse : Plusieurs habitants ont fait part de leurs inquiétudes. Il est prévu une rencontre avec le président de la chasse afin d'évoquer les soucis rencontrés.

\* Questionnaire jardin partagé : Un questionnaire est disponible à la population afin d'étudier au mieux ce projet. Les élus se positionnent à travers un questionnaire spécifique.

\* Aménagements illégaux : Le conseil demande à faire stopper les aménagements effectués sur une parcelle privée sur le sentier des Courrières.

\* Fibre : Le répartiteur sera prochainement posé rue des Vignes. Il faudra ensuite encore attendre quelques mois pour que chaque habitant soit raccordé.

\* Journée départementale de la randonnée pédestre : Le conseil maintient son organisation le 26 septembre 2021

26 janvier 2021

*Etaient présents : Mme Luana ARGIOLAS, Mme Cécile BAILLARGEAULT, M. Nicolas BENETON, Mme Cerise BLOUIN, M. Pascal CHAUVENET, M. Guillaume COLIN, Mme Françoise DUSSET, Mme Jasmine FEDOR, M. Loïc JUPILLE, M. Arnault LEMAIRE, Mme Claire SALOMON, M. Cédric SELLENET, Mme Bérénice TOUTANT.*

*Etai(en)t absent(s) : Mme Amélie SICAUD (procuration à Arnault LEMAIRE), M. Alexandre LACROIX (procuration à Bérénice TOUTANT), ils sont arrivés en fin de séance et étaient présents aux questions diverses.*

## 1- AFUP : DOSSIER DE CRÉATION/ACHAT DE TERRAIN

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte le dossier de création de l'AFUP et autorise Monsieur le maire à signer la convention avec le BAFU.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte l'acquisition de parcelles supplémentaires ainsi que la proposition d'échanges dans le cadre de l'AFUP.

## 2 – AMÉNAGEMENT ZONE 1AU - DEVIS DORGAT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient l'offre du Cabinet d'Urbanisme « DORGAT »

à Dijon pour la prestation d'assistance à l'acquisition d'une parcelle pour un montant de 6 084 € TTC. Le conseil municipal valide ce devis.

## 3 - DEVIS TRAVAUX

\* Aire de jeux : Le conseil municipal, après en avoir délibéré choisi le filet-hamac pour un montant de 4 165 € HT. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

\* SICECO : Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, retient l'offre proposée de 1 395.94 € TTC pour l'harmonisation de la coupure des éclairages publics au sein de la commune. Le conseil municipal valide ce devis à l'unanimité.

## 4 - MOTION SNCF

La commune souhaite s'associer au collectif formé contre la suppression de certains TER, Monsieur le Maire propose une motion qui est adoptée à l'unanimité.

## 5 - QUESTIONS DIVERSES

\* Vitraux Eglise : Le conseil municipal propose de demander l'aide à la Fondation du Patrimoine en plus des demandes de subvention faites. La commune est informée de la possibilité d'ouvrir l'église par un système de QR Code.

\* Commission sociale : La commission a souhaité faire le point sur la quantité de distribution par secteur de quartier.

\* Jardin partagé : Suite à la convention signée avec AGROSUP, les étudiants en charge du projet ont présenté leur mémoire au sein de leur établissement. Une date est à fixer afin qu'ils le présentent également aux élus.

\* Soirs de Marché : La commune de Mâlain dépose sa candidature dans le cadre du projet « Soirs de Marché » organisé et financé par la CCOM.

\* Salle des fêtes : Le cahier des charges sera redéfini avant la visite du CAUE.

\* Carrefours : Les travaux sur les dernières réserves émises lors de la 1ère tranche seront effectués pendant la 2ème tranche, les arbres seront replantés en février et un constat d'huissier est demandé avant les travaux de la 2ème phase.



16 mars 2021

*Etaient présents : Mme Cécile BAILLARGEAULT, M. Nicolas BENETON, Mme Cerise BLOUIN, M. Pascal CHAUVENET, M. Guillaume COLIN, Mme Françoise DUSSET, Mme Jasmine FEDOR, M. Loïc JUPILLE, M. Arnault LEMAIRE, Mme Claire SALOMON, M. Cédric SELLENET, Mme Bérénice TOUTANT.*

*Etai(en)t absent(s) : Mme Luana ARGOLAS (donne procuration à Bérénice TOUTANT).*

## 1- AJOUT DE DÉLIBÉRATION

Travaux forestiers 2021

Le conseil municipal à l'unanimité est d'accord pour ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

## 2 – COMPTES DE GESTION 2020 ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2020

Le conseil municipal à l'unanimité vote les comptes de gestion et les comptes administratifs 2020 du budget chaufferie et du budget communal, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice. Il arrête ainsi les comptes :

CHAUFFERIE BOIS (Cf. tableau 1 page 11)

COMMUNE (Cf. tableau 2 page 11)

## 3 - AFFECTATION DES RÉSULTATS 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2020 comme suit :

CHAUFFERIE BOIS :

Résultat reporté en excédent de fonctionnement :  
55 446.92 €

Résultat reporté en excédent d'investissement :  
2 681.52 €

COMMUNE :

Résultat reporté en excédent de fonctionnement :  
296 497.34 €

Résultat reporté en excédent d'investissement :  
22 326.35 €

## 4 – VOTE DES BUDGETS 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les budgets 2021 de la chaufferie et de la commune :

*CHAUFFERIE BOIS :*

Investissement :  
dépenses et recettes = 15 851.13 €

Fonctionnement :  
dépenses et recettes = 87 869.05 €

## BUDGET COMMUNE :

Investissement : dépenses = 1 093 203 €  
et recettes = 556 540 €

Fonctionnement : dépenses = 366 435 €  
et recettes = 415 382 €

## 5 - SUBVENTIONS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide des subventions allouées au budget 2021 :

Harmonie du Val d'Ouche = 310 €

UDMJC = 285 €.

Le conseil municipal par voix 13 « pour » et 2 abstentions, décide de la subvention allouée au budget 2021 :

SPORT AS Collège SOMBERNON : 100 €

## 6 - DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Considérant qu'il y a intérêt, en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, à donner à Monsieur le maire les délégations prévues par l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, après avoir pris connaissance de la proposition de contenu de la délégation et après échange, le Conseil municipal décide de donner certaines délégations au Maire.

## 7 - ACQUISITION DE BIENS SANS MAÎTRE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens. Il expose que le propriétaire d'une parcelle (A 509) est décédé depuis plus de 30 ans.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'exercer les droits qui lui confèrent les dispositions législatives susvisées et d'acquérir la parcelle en question.

Un groupe de travail est désigné pour étudier l'opportunité d'acquérir certains biens sans maître sur la commune.

## 8 – DEVIS TRAVAUX

\* Réfection Rue de la Verte : Le conseil municipal, après en avoir délibéré retient le devis de l'entreprise SARL GIBOULOT pour un montant de 9 835 € HT. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

\* Marquage au sol : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de l'entreprise CCS



pour un montant de 1 222.20 € TTC. Le conseil municipal valide ce devis à l'unanimité.

\* Réfection Rue des Vignes : Le conseil municipal, après en avoir délibéré retient le devis de l'entreprise SARL GIBOULOT pour un montant de 16 209 € TTC. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

\* Réfection Chemin du Rondot : Le conseil municipal, après en avoir délibéré retient le devis de l'entreprise VASSEUR pour un montant de 2 932.80 € TTC. Le conseil municipal valide cette proposition par 7 voix « POUR » et 2 abstentions le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le renouvellement du contrat de la secrétaire de mairie pour une période de 3 ans.

## 9 – TRAVAUX FORESTIERS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré retient les travaux forestiers envisagés par l'ONF et inscrit les crédits au budget 2021.

## 10 – QUESTIONS DIVERSES

Le conseil :

- Est informé de la question d'un parent d'élève au conseil d'école puis à la mairie, demandant la création d'aires naturelles et sauvages de jeux et d'apprentissages, de lieux d'explorations pédagogiques, de jardins pédagogiques sur les espaces situés derrière l'école. Il prend connaissance des réponses négatives apportées par le conseil d'école et le Maire. Le groupe de travail chargé de la mise en place de jardins partagés souhaite rencontrer cet habitant afin d'évoquer avec lui les projets déjà en cours (jardins, vergers, environnement...)

- Prend connaissance du courrier de M. RANCE. Le golf peut désormais bénéficier d'un parcours de 18 trous grâce à l'acquisition de parcelles agricoles mais reste à l'étroit. La modification du PLU n'est pas actuellement envisageable. La commission urbanisme étudiera la demande d'une construction supplémentaire.

- Vu le contexte sanitaire, le Conseil Municipal décide de reporter en automne le FESTIVAL'OUICHE (prévu en avril)

- AFUP : Une réunion de réflexion s'est déroulée autour du projet d'aménagement de l'AFUP et une réunion similaire sera organisée avec les futurs membres du syndicat de l'AFUP.

- Quelques dates :

\* 27 mars 2021 : Journées citoyennes

\* 1er mai 2021 : à 11h temps de rencontre des personnes intéressées au projet « Jardinons Mâlain »

\* 20 et 27 juin 2021 : Elections départementales et régionales

## 4 mai 2021

*Etaient présents : Mme Luana ARGIOLAS, Mme Cécile BAILLARGEAULT, M. Nicolas BENETON, Mme Cerise BLOUIN, M. Pascal CHAUVENET, M. Guillaume COLIN, Mme Françoise DUSSET, Mme Jasmine FEDOR, M. Loïc JUPILLE, M. Alexandre LACROIX, M. Arnault LEMAIRE, M. Cédric SELLENET, Mme Amélie SICAUD, Mme Bérénice TOUTANT.*

*Etai(en)t absent(s) : Mme Claire SALOMON (procuration à Cerise BLOUIN).*

## 1 – AJOUT DE DÉLIBÉRATIONS

\* Désherbage de la bibliothèque

\* RIFSEEP et modification du temps de travail du poste de secrétaire de mairie

\* DM pour l'achat d'un taille haie

\* Mise en place d'une convention d'utilisation des terrains

Le conseil municipal à l'unanimité est d'accord pour ajouter ces délibérations à l'ordre du jour.

## 2 – VOTE DES TAXES LOCALES

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas changer pour l'année 2021 les taux des taxes directes locales : Il vote les taux comme suit :

TFB : 38.81 % (taux communal : 17,81% et taux départemental 2020 : 21%)

TFNB : 38.63 %

## 3 – BIENS SANS MAÎTRE

Un groupe de travail était désigné afin d'étudier les parcelles sans maître sur la commune et a sélectionné 2 parcelles.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de lancer une procédure d'enquête sur les parcelles A244 et B92 visant à confirmer le statut sans maître de ces biens.

## 4 – DM N°1 JEU FILET HAMAC

Le Maire informe que l'état d'exécution du budget nécessite des réajustements d'inscriptions budgétaires pour l'achat du filet-hamac pour l'aire de jeux validé au conseil municipal du 26 janvier 2021.



Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative N°1 suivante :

1° INVESTISSEMENT :

Dépenses : 2188 opération 109 : +112.00

Recettes : 021 : +112.00

2° FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 023 : +112.00 // 6068 : -112.00

## 5 – DM N°2 ACHAT D'UN TAILLE HAIE

Le taille-haie de la commune ne fonctionne plus, le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de l'entreprise COTE JARDIN & FORET à Fleurey sur Ouche pour un montant de 585 € TTC et valide cette proposition à l'unanimité. Le Maire informe que l'état d'exécution du budget nécessite des réajustements d'inscriptions budgétaires pour l'achat du taille haie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative N°2 suivante :

1° INVESTISSEMENT :

Dépenses : 2158 : +585.00 // Recettes : 021 : +585.00

2° FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 023 : +585.00 // 6068 : -585.00

## 6 – DM N°2 RÉFECTION RÉSEAU D'EAU PLUVIALE ROUTE D104C

Suite à des problèmes d'infiltration sur la RD104C, la réfection du réseau d'eau pluviale est nécessaire. Le conseil municipal, après en avoir délibéré retient le devis de l'ENTREPRISE VASSEUR à Ancey pour un montant de 15 704.78 € TTC et valide cette proposition à l'unanimité. Le Maire informe que l'état d'exécution du budget nécessite des réajustements d'inscriptions budgétaires pour ces travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la décision modificative N°2 suivante :

1° INVESTISSEMENT :

Dépenses : 2158 : +585.00 // Recettes : 021 : +585.00

2° FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 023 : +585.00 // 6068 : -585.00

## 7 – DEVIS ANCIENNE CUVE A FUEL

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide de reporter leur décision au prochain conseil car il manque un devis sur les trois demandés.

## 8 – RIFSSEP ET TABLEAU DES EMPLOIS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal DECIDE :

- de revoir le montant des plafonds annuels de chaque groupe des agents communaux,

- la modification du temps de travail du poste de secrétaire de mairie de 29h à 32h.

## 9 – DÉSHERBAGE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le Maire explique que le « désherbage » est l'opération qui consiste à retirer du fond de la bibliothèque un certain nombre de documents endommagés ou ne satisfaisant plus aux règles de la politique documentaire. Il est proposé au conseil municipal que, selon leur état, ces ouvrages pourront être cédés gratuitement à des institutions ou des associations ou être vendus ou détruits et si possible valorisés comme papier à recycler.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité donne l'autorisation à la responsable de la bibliothèque de supprimer des documents du fond de la bibliothèque.

## 10 – MISE EN PLACE D'UNE CONVENTION D'UTILISATION DES TERRAINS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité accepte la mise en place d'une convention d'utilisation de terrains entre la commune et Monsieur BORDE concernant les parcelles A214 et A1657.

## 11 – QUESTIONS DIVERSES

- Eau pluviale : L'entreprise Bertrand a été contactée afin d'effectuer le curage des bouches.

- AFUP : Une nouvelle réunion destinée à préparer l'aménagement sera organisée lorsque le périmètre de l'AFUP sera défini.

- Quelques dates :

\* 8 mai 2021 : A la demande de la Préfecture, cérémonie possible mais sans population, dépôt de gerbe de fleurs et discours sont prévus à 11h devant le monument aux morts.

\* 28 mai 2021 : Rencontre avec les futurs jardiniers sur le terrain à 18h30 pour présenter l'avancement du projet « Jardinons Mâlain ».

\* 20 et 27 juin 2021 : Elections départementales et régionales, le conseil organise le bureau de vote.

\* 13 juillet 2021 : Le comité des fêtes réfléchit à l'organisation des festivités, la commune choisira le feu d'artifice et remercie Bérénice Toutant qui participera prochainement à la formation d'artificiers.



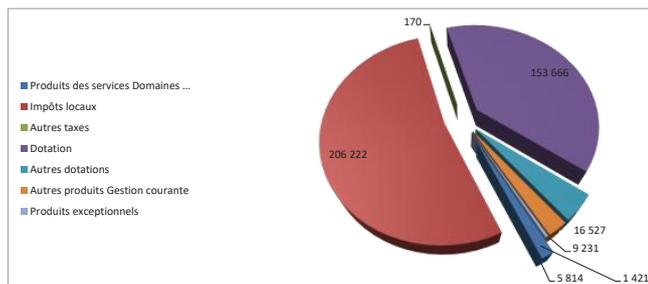
## Budget de fonctionnement 2020

### Dépenses de Fonctionnement

### Recettes de Fonctionnement

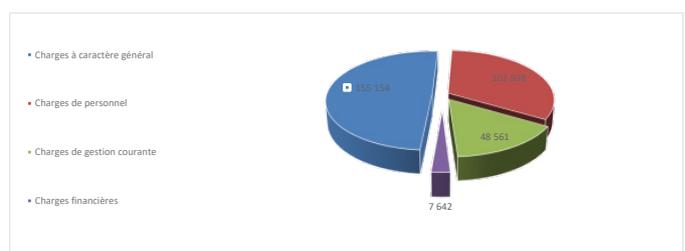
Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
<b>Charges à caractère général</b>	<b>155 154</b>		
<b>Achats et variations de stocks</b>	<b>46 938</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>102 938</b>
Fournitures scolaires		Aux services extérieurs	0,00
Eau et assainissement	1 702,39	Autre personnel extérieur	0,00
Energie Electricité	14 312,35	<b>Impôts taxes et versements ass</b>	<b>1 384,10</b>
Combustible	16 888,86	Cotisations versées au FNAL	63,77
Carburants	1 727,49	Cotisations versées au CNFP	1 128,91
Autres Fournitures non stockées	0,00	Autres Impôts taxes et vers as	191,42
Fournitures d'entretien	1 379,45	<b>Charges de personnel</b>	<b>101 554</b>
Fournitures de petits équipements	3 129,43	Personnel titulaire	40 359,71
Fournitures de voiries	2 336,25	Personnel non titulaire	30 206,29
Vêtements de travail	172,66	Autres emplois d'insertion	
Fournitures administratives	729,56	Cotisations URSSAF	14 117,41
Livres Disques cassettes	1 522,78	Cotisations aux caisses de retraite	11 885,94
Fournitures scolaires	0,00	Cotisation aux Assedic	1 192,28
Autres matières et fournitures	3 036,41	Cotisations pour assuranc du pers	3 581,17
<b>Services extérieurs</b>	<b>27 992,51</b>	Versement au FNC de supplémén	80,00
Contrat de prestations services	393,16	Cotisation aux organismes sociaux	131,00
Locations mobilières	1 712,64	Médecine du travail - Pharmacie	0,00
Terrains	65,00	<b>Atténuation des produits</b>	<b>2 809</b>
Bâtiments	4 966,52	Dégrèvement de taxe	0,00
Autres batiments	84,00	Pelev.contri redressement	0,00
Voies	8 548,60	Fonds de péréquation des ress cr	2 809,00
Réseaux	2 242,00	<b>Autres charges de gestion cour</b>	<b>48 561,29</b>
Bois et forêts	693,01	Redevances pour cons.	96,00
Matériel roulant	364,00	Indemnités	33 234,24
Autres biens mobiliers	2 628,66	Cotisations de retraite	1 395,83
Maintenance	1 613,87	Formation	0,00
Primes assurances	3 931,96	Créances éteintes	0,00
Autres	569,09	Service d'incendie	13 269,00
Documentation générale et techniques	180,00	Contribution aux organismes reg	0,00
Versement organismes formation	0,00	Autres contributions obligatoires	
autres frais divers	0,00	Autres contributions obligatoires	83,82
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>78 971,01</b>	CCAS	0,00
Indemnités comptables	0,00	Autres organismes	1,18
Honoraires	0,00	Sub.fonc.ass.	481,22
Divers	381,00	<b>Charges financières</b>	<b>7 642</b>
Annonces et insertions	0,00	Intérêts réglés à l'échéance	7 641,78
Fêtes et cérémonies	5 201,66	Autres charges financières	
Voyages et déplacements	0,00	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>20</b>
Réceptions	200,46	Intérêts moratoires et pénalités	
Frais affranchissements	804,49	Titres annulés (sur exercices antérieur)	20,00
Frais télécommunications	3 497,54	Valeur comptables des immobilisations	
Services bancaires et assimilés		Autres charges exceptionnelles	
Concours divers (cotisations)	420,24		
Frais gardiennage (église, forêt...)	1 438,34	<b>DEPENSES BUDGETAIRES</b>	<b>9 815,76</b>
Redevances pour services rendus	770,16		
A la collectivité de rattachement	66 257,12		
Autres services extérieurs	0,00		
<b>Impôts taxes et versements ass.</b>	<b>1 253,00</b>		
Taxes foncières	1 253,00		
Droits enregistrements et timbres			
Autres droits	0,00		
Autres impôts et taxes	0,00		
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>317 124</b>	<b>TOTAL DEPENSES FONCTION</b>	<b>326 940</b>
		<b>Produits des services domaine vente</b>	<b>5 814,39</b>
		Coupe de bois	2 850,69
		Menuproduits forestiers	
		Concessions cimetières	1 300,00
		Redevance occupation domaine public	467,00
		Autres droits de stationnement	0,00
		Location droits chasse et pêche	538,21
		Autres redevances et recettes diverse	0,00
		Par d'autres redevables	658,49
		<b>Impôts et taxes</b>	<b>246 961,26</b>
		Taxes foncières et d'habitation	206 222,00
		Autres impôts locaux ou assimilés	170,00
		Fiscalité reversée entre coll.loc	
		Attribution de compensation	16 527,00
		FNGIR	0,00
		Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fon	24 042,26
		<b>Dotations Subventions Participations</b>	<b>153 665,84</b>
		Dotation forfaitaire	54 042,00
		Dotation de solidarité rurale	14 429,00
		Dotation nationale péréquation	4 483,00
		Dotation aux élus locaux	3 033,00
		Dotation générale de décentralisation	
		FCTVA	2 299,00
		Autres	960,00
		Département	1 070,00
		Communes membres du GFP	57 238,61
		GFP de rattachement	600,00
		Autres organismes	102,00
		Dotation unique compensation speciale	0,00
		Etat compens.titre exonération taxe	1 491,00
		Etat compens.titre exonération taxe	3 333,00
		Autres attributions et participations	10 585,23
		<b>Autres Produits gestion courante</b>	<b>9 231,48</b>
		Revenus des immeubles	7 153,97
		Location salle des fêtes	0,00
		Produits divers de gestion courante	2 077,51
		<b>Produits financiers</b>	<b>1,13</b>
		Produits des participations	
		Autres produits financiers	1,13
		<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 420,65</b>
		<b>Libéralité reçue</b>	<b>389,78</b>
		Mandats annulés ou atteints échéance quad	670,87
		Produits exceptionnels divers	360,00
		<b>Atténuation des charges</b>	<b>1 081,13</b>
		Remboursement sur rémunérations	147,10
		Remboursement sur charges	934,03
		<b>Excédents de fonctionnement reporté</b>	<b>0,00</b>
		<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEME</b>	<b>418 175</b>
		<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>91 235</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Produits des services Domaines ...	Impôts locaux	Autres taxes	Dotation	Autres dotations	Autres produits Gestion	Produits exceptionnels
5 814	206 222	170	153 666	16 527	9 231	1 421

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges à caractère général	Charges de personnel	Charges de gestion courante	Charges financières
155 154	102 938	48 561	7 642



Depuis 2013, le budget de fonctionnement de la commune se solde par des résultats positifs

Hormis l'année 2018 ou une charge exceptionnelle de 50.000 € due au transfert de la Station d'épuration à la CCOM et 2019 ou les charges de fonctionnement ont été largement minorées du fait de la crise sanitaire ; on constate une relative stabilité et ce malgré une baisse des dotations de l'État et la non augmentation des taux des taxes et impôts locaux.

Les dotations de l'État restant malgré tout stables sur ces deux dernières années avec la compensation de la suppression de la taxe d'habitation

Le coût de l'école auparavant assuré par la commune et refacturé aux autres communes n'a pas changé avec la création du Sivos, ce dernier repercutant ses coûts de fonctionnement aux communes dont Malain. La nouvelle école et la réhabilitation de la Mairie permettront une baisse significative des coûts fixes de l'énergie.

## Budget d'investissement 2020

Dépenses d'Investissement			Recettes d'Investissement		
<b>Dépenses d'équipement</b>	<b>43 171</b>	<b>Dépenses réelles hors opérations</b>	<b>19 514</b>	<b>Recettes réelles hors opérations</b>	<b>28 375</b>
Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre		Emprunts banques	19 514,01	FCTVA	16 920
Frais d'études		Emprunt trésor		ILE	
Frais d'insertion		Dépôts et cautions		Taxe aménagement	11 455
Concessions et droits similaires	1 750,64	Reversement taxes		Excédents de fonction.	
Terrains nus		Immobilisations incorporelles		<b>Subventions</b>	<b>33 321</b>
Bois et forêts	1 227,68	Subventions d'équipement		Etats et Etablissement	33 321
Cimetière	2 577,60	Réseaux voiries		département	
Réseaux de voirie	2 035,20	<b>Dépenses d'ordre hors opérations</b>		amendes de police	
Installations de voirie	3 312,00	+/-values sur cessions immobilisat.		<b>Recettes d'ordre</b>	<b>88 963</b>
Travaux salle des fêtes	4 100,12			Transfert fonctionneme	79147
Parvis église	865,10				431
Matériel de bureau et matériel int	129,10			Bâtiment et installation	1 704
Autres immobilisations corporelles				Bâtiment et installation	1 989
Aire de jeux	2 221,20			Bien mobilier Mat Etude	5 692
Travaux ONF	6 150,22			<b>Recettes d'opérations</b>	
Révision PLU	1 994,12			<b>RECETTES</b>	<b>150 658</b>
Mairie logement parvis	13 345,79			<b>Excédent d'investissement</b>	
AFUP	3 462,00				
<b>DEPENSES</b>		<b>62 685</b>		<b>87 974</b>	

## Endettement

Années	Total annuités	Capital restant
2020	27 156	183 608
2021	27 156	411 394
2022	38 402	381 720
2023	38 402	351 173
2024	33 678	320 300
2025	27 431	299 009
2026	27 431	277 092
2027	27 431	254 524
2028	24 594	231 277
2029	23 649	211 171
2030	18 266	195 885
2031	18 266	180 300
2032	18 266	164 408
2033	18 266	148 200
2034	18 266	131 667
2035	18 266	107 165
2036	11 246	96 900
2037	11 246	86 537
2038	11 246	76 076
2039	11 246	65 515
2040	11 246	54 853
2041	11 246	44 090
2042	11 246	33 224
2043	11 246	22 254
2044	11 246	11 180
2045	11 246	0
2046	0	0

## Evolution de l'endettement

La totalité des capitaux restants dus au 31 décembre 2020 sur tous les prêts en cours de la commune est d'un peu plus de 444.000 € dont 250.000 € souscrit en 2020 pour la réhabilitation de la mairie. (Voir ci-après)

Les annuités d'emprunt, à compter de 2022 passeront à 38.400 € dont 11.250 € pour le prêt de 250.000. A compter de 2025, les annuités passeront à 27.000 €, 18.000 € en 2030 et 11.000 € en 2036.... Sauf nouvel emprunt

Evolution des postes principaux du budget	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Total des dépenses de Fonctionnement</b>	<b>272 505</b>	<b>259 998</b>	<b>289 287</b>	<b>279 929</b>	<b>314 756</b>	<b>349 700</b>	<b>299 814</b>	<b>326 940</b>
dont charges de personnel	109 742	124 997	125 135	124 210	125 935	118 269	98 913	102 938
dont énergie et électricité	18 604	17 215	15 312	15 222	15 837	15 210	16 099	14 312
dont voies et réseaux	10 969	10 693	7 700	2 820	17 240	13 558	11 954	11 484
dont fêtes et cérémonies	2 741	2 895	4 504	4 702	3 648	6 793	4 240	5 201
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>397 190</b>	<b>355 100</b>	<b>352 627</b>	<b>363 754</b>	<b>361 810</b>	<b>388 568</b>	<b>411 726</b>	<b>418 175</b>
dont Impôts locaux	206 744	201 941	209 033	215 699	217 432	225 217	238 144	246 961
dont dotation de l'Etat	125 102	123 803	113 707	114 513	111 777	110 487	132 001	153 666

### ETUDE COMPARATIVE A FIN 2019

	Impôts Locaux				Dotation Globale			Charges Personnel		Endettement			Gestion		
	Taxe Habitation	Montant par habitant	Taxe Foncière	Montant par habitant	%Impôts Locaux/Produits	Montant par habitant	%/Produits	Montant par habitant	% Charges	%/Produits	Montant par habitant	Annuité de la dette / habitant	C A F par habitant	Excédent par habitant	Fonds de roulement par habitant
MALAIN-762 h	6,45%	96	17,81%	154	49,19%	97	17,88%	130	34,55%	48,56%	262	40	164	174	571
Moyenne Strate	12,40%	144	15,41%	152	40,49%	148	18,94%	275	44,76%	78,56%	612	87	164	175	443
COMCOM-10 896h	7,91%	107	7,96%	77	-	26	-	270	78,26%	-	362	47	80	-	-
Fleurey -1.350 h	6,02%	92	13,27%	174	47,34%	70	11,70%	211	48,47%	134,75%	809	76	164	181	964
Sombernon-938 h	4,87%	68	12,82%	208	25,17%	57	4,00%	227	24,02%	135,93%	1 935	162	479	469	740
Ste Marie/Ouche-704 h	9,85%	124	18,65%	188	46,43%	94	13,61%	115	19,30%	134,56%	926	72	91	117	432
Ancey-449 h	9,83%	84	18,68%	95	40,84%	160	34,39%	117	31,63%	139,68%	651	43	97	130	471
Baulme la Roche-93 h	4,40%	43	7,84%	55	8,28%	144	16,06%	148	19,99%	0,00%	0	0	158	146	314
Pralon-92 h	8,24%	82	13,15%	83	23,27%	139	21,94%	102	20,54%	74,02%	470	100	140	156	187
Savigny ss Malain-230 h	6,90%	71	8,15%	50	21,38%	111	23,36%	76	24,48%	39,95%	189	59	162	167	397



## Budget prévisionnel de fonctionnement 2021

### Dépenses de Fonctionnement

### Recettes de Fonctionnement

<b>Charges à caractère général</b>	<b>178 757</b>			<b>Produits des services domaine ventes</b>	<b>6 715,00</b>
<b>Achats et variations de stocks</b>	<b>48 367</b>	<b>Charges de personnel</b>	<b>109 498</b>	Coupe de bois	3 000,00
Fournitures scolaires		Aures services extérieurs	0,00	Menu produits forestiers	
Eau et assainissement	1 750,00	Autre personnel extérieur	0,00	Concessions cimetière	500,00
Energie Electricité	16 200,00	<b>Impôts taxes et verements ass.</b>	<b>1 800,00</b>	Redevance occupation domaine public	400,00
Combustible	15 817,31	Cotisations versées au FNAL	100,00	Autres droits de stationnement	
Carburants	2 000,00	Cotisations versées au CNFP	1 500,00	Location droits chasse et pêche	535,00
Autres Fournitures non stockées	2 000,00	Autres Impôts taxexs et vers ass.	200,00	Autres redevances et recettes diverses	80,00
Fournitures d'entretien	2 000,00	<b>Charges de personnel</b>	<b>107 698</b>	Par d'autres redevables	2 200,00
Fournitures de petits équipements	3 200,00	Personnel titulaire	30 000,00	<b>Impôts et taxes</b>	<b>243 227,00</b>
Fournitures de voiries	3 000,00	Personnel non titulaire	41 000,00	Taxes foncières et d'habitation	210 000,00
Vêtements de travail	200,00	Autres emplois d'insertion		Autres impôts locaux ou assimilés	200,00
Fournitures administratives	1 000,00	Cotisations URSSAF	17 000,00	Fiscalité reversée entre coll.loc	
Livres disques cassettes	1 200,00	Cotisations aux caisses de retraite	14 000,00	Attribution de compensation	16 527,00
Fournitures scolaires		Cotisation aux Assedic	1 500,00	FNGIR	1 500,00
Autres matières et fournitures		Cotisations pour assuranc du personnel	2 997,55	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	15 000,00
<b>Services extérieurs</b>	<b>36 725,43</b>	Versement au FNC de supplément familial	1 000,00	<b>Dotations Subventions Participations</b>	<b>140 940,00</b>
Contrat de prestations services	400,00	Cotisation aux organismes sociaux	200,00	Dotation forfaitaire	54 000,00
Locations mobilières	1 800,00	Médecine du travail -Pharmacie		Dotation de solidarité rurale	14 400,00
Terrains	100,00	<b>Atténuation des produits</b>	<b>3 000</b>	Dotation nationale péréquation	4 500,00
Bâtiments	5 000,00	Dégrèvement de taxe	0,00	Dotation aux élus locaux	3 000,00
Autres batiments		Pelev.contri redressement	0,00	Dotation générale de décentralisation	
Voies	10 000,00	Fonds de péréquation des ress com	3 000,00	FCTVA	940,00
Réseaux	6 000,00	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>58 404,00</b>	Autres	
Bois et forêts	2 500,00	Redevances pour cons.	100,00	Département	1 000,00
Matériel roulant	1 000,00	Indemnités	40 000,00	Communes membres du GFP	60 000,00
Autres biens mobiliers	3 000,00	Cotisations de retraite	1 500,00	GFP de rattachement	
Maintenance	2 000,00	Formation	300,00	Autres organismes	100,00
Primes assurances	3 642,84	Créances éteintes		Dotation unique compensation speciale	
Autres	582,59	Service d'incendie	13 404,00	Etat compens.titre exonérartion taxe	
Documentation générale et techniques	200,00	Contribution aux organismes regroup		Etat compens.titre exonérartion taxe	3 000,00
Versement organismes formation	500,00	Autres contributions obligatoires		Autres attributions et participations	
autres frais divers		Autres contributions obligatoires	100,00	<b>Autres Produits gestion courante</b>	<b>24 500,00</b>
<b>autres services extérieurs</b>	<b>92 164,00</b>	CCAS		Revenus des immeubles	12 000,00
Indemnités comptables		Autres organismes		Location salle des fêtes	
Honoraires	200,00	Sub.fonc.ass.	3 000,00	Produits divers de gestion courante	12 500,00
Divers	4 464,00	<b>Charges financières</b>	<b>9 252</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
Annonces et insertions	100,00	Intérêts réglés à l'échéance	9 251,55	Produits des participations	
Fêtes et cérémonies	8 700,00	Autres charges financières		Autres produits financiers	
Voyages et déplacements	200,00	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>100</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
Réceptions	200,00	Intérêts moratoires et pénalités		<b>Libéralité reçue</b>	
Frais affranchissements	1 000,00	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100,00	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	
Frais télécommunications	4 000,00	Valeur comptables des immobilisations		Produits exceptionnels divers	
Services bancaires et assimilés		Autres charges exceptionnelles		<b>Atténuation des charges</b>	<b>0,00</b>
Concours divers (cotisations)	500,00			Remboursement sur rémunérations	
Frais gardiennage (église ,forêt...)	1 500,00	<b>DEPENSES BUDGETAIRES</b>	<b>7 425</b>	Remboursement sur charges	
Redevances pour services rendus	1 100,00			<b>Excédents de fonctionnement reporté</b>	<b>0,00</b>
A la collectivité de rattachement	70 000,00			<b>TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>415 382</b>
Autres services extérieurs	200,00				
<b>Impôts taxes et verements ass.</b>	<b>1 500,00</b>				
Taxes foncières	1 300,00				
Droits enregistrements et timbres					
Autres droits	0,00				
Autres impôts et taxes	200,00				
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>359 010</b>	<b>TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>366 435</b>	<b>SOLDE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>48 947</b>

## Épargne disponible

Le fonds de roulement constitué au fil des ans par les cumuls des résultats des budgets de fonctionnement et d'investissement est de 534.000 € à fin 2020 contre 329.000 € à fin 2013. Il est important de disposer d'une réserve suffisante pour assurer l'autofinancement de nos investissements.

La création de l'AFUP va générer pour la commune une avance importante de fonds. En effet la commune étant propriétaire de 60% des terrains de la future AFUP, devra financer la viabilisation à cette hauteur avant de pouvoir, par la revente des terrains, récupérer sa mise.



## Ecole Mairie

Ce chantier est partagé entre le Sivos, qui assure le financement de la construction de l'école et la commune qui prend en charge la réhabilitation de la mairie. Le coût du bâtiment de l'école représente un montant de 782.000 € financé par des subventions à hauteur de 517.000 € et un prêt de 330.000 € (montant supérieur au besoin de financement de 265.000 pour parer aux éventuels surcoûts)

La réhabilitation de la mairie démarrera fin 2021, une fois l'école terminée et les salles de classes transférées dans le nouveau bâtiment. Ce chantier représente un montant de 368.000 € financé par des subventions à hauteur de 161.000 € et un prêt de 250.000 € (même principe que pour l'école pour le montant)

## Autres chantiers

2021 a vu la fin de l'enfouissement des réseaux téléphonique et électrique sur la sortie du village et le démarrage de l'aménagement du Carrefour Béné / Gaudot. Ce chantier actuellement en « stand-by » du fait de la réfection nécessaire du réseau d'eaux pluviales traversant le carrefour reprendra d'ici peu.

Dans les cartons pour 2022 et les années suivantes, l'aménagement du carrefour à la sortie du village vers Baulme-la-Roche, la réfection de la voirie Rue Béné en y incluant le parvis de la mairie, l'aménagement dans la salle des fêtes avec la création d'espaces de stockage et l'adjonction d'une nouvelle buvette, la création d'un espace pour trottinettes et skateboard derrière le Lotissement des Tilleuls.

Les projets sont parfois longs à aboutir, du fait d'une longue concertation préalable mais surtout de la recherche du maximum de subventions et de la maîtrise des coûts.

## Budget prévisionnel d'investissement 2021

Dépenses					Recettes				
Dépenses opérations	Réalisé 2020	RAR	Propositions	Total		Réalisé 2020	RAR	Propositions	Total
100- Enfouissement des réseaux		45 000	5 000	50 000					0
109- Aire de jeux	2 221		5 000	5 000					0
110- Mairie Logment Parvis	13 346		466 654	466 654	DETR		138 140		138 140
					Emprunts (Prêt 250000 + Prêt relais 80000)		330 000		330 000
					Département		30 000		30 000
111- Parvis Eglise	865	47 135	11 328	58 463	DETR	4 736	11 050		11 050
					Département			11 800	11 800
112- Reseaux eaux pluviales	2 035			0					0
34- ONF	6 150	8 672	7 328	16 000				3 000	3 000
46- Achat terrains			170 000	170 000					0
54- Cimetière	2 578			0					0
72- Révision PLU	1 994			0					0
73- Equipement divers			1 500	1 500					0
90- Déco de Noël			2 000	2 000					0
91- Travaux salle des fêtes	4 100			0	DETR		1 140		1 140
92- Circulation Stationnement	3 312	43 288	13 788	57 076					0
96- AFUP	3 462		26 538	26 538					0
99- Matériel Voirie			2 500	2 500					0
93- Terrain multisport			120 000	120 000					0
75- Siceco Lampadaires			6 300	6 300					0
113- Réfection voiries			50 000	50 000					0
101- Vitraux église			26 950	26 950	Département		8 085		8 085
Concessions et droits similaires	1 751		1 758	1 758					0
Bois et forêts	1 228			0					533 215
Matériel de bureau et matériel informatique	129			0					973 589
Frais d'études DEVIS DORGAT	129		8 000	8 000					17 600
archives			4 464	5 000					10 000
Enedis				2 500					1 703,55
									5 692,07
									0,00
									129,10
<b>Total dépenses opérations</b>				<b>1 076 239</b>					
<b>Dépenses Financières</b>				<b>0</b>					<b>0</b>
Emprunt				28 764					0
458 2 Dépenses à subdiviser par Mandat Ecole				938 464	458 1	Recettes à subdiviser par Mandat Ecole			938 464
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>144 095</b>	<b>929 108</b>	<b>2 043 467</b>		<b>Total recettes d'investissement</b>		<b>14 800</b>	<b>1 506 804</b>
<b>Resultat d'investissement</b>									<b>-536 664</b>

Evolution de la trésorerie	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat Fonctionnement	124 685	95 667	63 339	83 825	51 354	38 868	111 911	91 235	48 947
Cumul Fonctionnement n-1	177 671	302 356	286 645	349 984	335 868	346 738	385 606	421 031	296 496
Report excédent fonctionnement chaufferie(ccas)					130 947		2 662		
Report en investissement	0	111 378	0	97 941	55 595		79 148	215 770	
Reste à réaliser à reporter					115 836				
<b>Cumul trésorerie Fonctionnement</b>	<b>302 356</b>	<b>286 645</b>	<b>349 984</b>	<b>335 868</b>	<b>346 738</b>	<b>385 606</b>	<b>421 032</b>	<b>296 496</b>	<b>345 443</b>
Résultat Investissement	19 613	57 130	-47 292	53 112	-31 951	3 799	-112 176	87 974	-536 664
Deficit chaufferie(2017)					-14 892		79 148	215 770	0
Rep. fonctionnement (2019)									
Cumul Investissement n-1	7 008	26 621	83 751	36 459	89 571	42 728	46 527	-65 649	22 325
<b>Cumul trésorerie investissement</b>	<b>26 621</b>	<b>83 751</b>	<b>36 459</b>	<b>89 571</b>	<b>42 728</b>	<b>46 527</b>	<b>-65 649</b>	<b>22 325</b>	<b>-514 339</b>
Fonds de roulement	328 977	370 396	386 443	425 439	389 466	432 133	434 530	534 591	-168 896



## **A**ssociation foncière d'utilité publique (AFUP)

Le dossier de création de l'AFUP est prêt à être déposé en préfecture. Nous finalisons certains achats et échanges avec des propriétaires. Nous avons cherché au maximum à trouver des consensus avec ces derniers mais parfois l'intérêt général doit primer sur l'intérêt des particuliers. Nous avons donc entamé une procédure destinée à acheter un emplacement réservé inscrit dans notre plan local d'urbanisme depuis 2012.

Nous avons commencé à réfléchir au projet d'aménagement de cette zone. Nous ne souhaitons pas une urbanisation de type lotissement car nous voulons intégrer ces habitats à ce quartier ancien et central en conservant un aspect rural. Nous créerons de nouveaux cheminements piétonniers, imposerons des contraintes environnementales et conserverons des espaces verts (vergers, jardins).

Nous recherchons des partenariats pour créer un habitat pour personnes en perte d'autonomie. Aucune structure ne nous a répondu favorablement, notre village ne les intéresse pas car notre population n'est pas assez importante. Nous travaillons donc sur d'autres structures privées qui privilégient l'intergénérationnel. Notre bureau d'étude, le BAFU, a relancé le notaire pour finaliser l'acquisition des terrains et a commencé la constitution du dossier de création de l'AFUP sur le plan juridique. Une fois l'AFUP créée, les propriétaires des terrains se positionneront sur les choix d'aménagement de cette zone située derrière la mairie.

Un groupe de travail s'est constitué avec pour mission de rechercher des partenariats pour y créer une structure pour les personnes en perte d'autonomie.

## **A**ccessibilité de l'église

Les travaux sont presque terminés. L'aménagement a permis de rendre accessible le bâtiment pour chacun. La réfection des marches, la création des cheminements piétonniers, d'espaces verts ainsi que la mise en place de l'éclairage magnifient l'église ainsi que l'espace public.

Nous remercions une nouvelle fois Benoît Martineau, habitant du village, qui bénévolement a assuré la conception, le suivi du marché et du chantier.

## **A**ncien café, rue Gaudot

Nous avons l'opportunité d'acquérir le bâtiment dans l'optique d'y réaliser des logements locatifs. Devant l'ampleur des travaux et surtout le peu d'aide possible de la part des différents financeurs, nous avons décidé de ne pas donner suite à notre projet. L'endettement aurait été trop important pour notre commune.

In fine, un particulier a acheté le bâtiment pour le rénover et proposer des logements locatifs.

## **C**onstruction de l'école et rénovation de la mairie

La première phase, la construction de l'école, a débuté début janvier. La commission travaux suit très régulièrement le chantier qui ne connaît pas d'aléas particuliers. La réception du bâtiment se fera cet automne avec probablement un emménagement des enfants dans leurs nouvelles salles de classe à la rentrée des vacances de la Toussaint.

## **E**ntretien des voiries

Les réfections de la rue des Vignes et de la rue de la Verde sont terminées. La commission travaux fera prochainement une nouvelle proposition de travaux sur la bande roulante d'une rue au conseil.

La rue Maurice Béné, quand l'ensemble des travaux le long de notre artère principale seront terminés, méritera non seulement la réfection de sa chaussée mais aussi un aménagement spécifique. Nous avons dans un premier temps fait appel au conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement qui nous fera des propositions.

L'aménagement du parvis de la mairie, prévu initialement dans la cadre du marché de travaux «mairie / école» se fera plus tard, dans le cadre du marché de cette rue.

## **F**ibre optique

La fibre optique permet d'accéder à internet avec une meilleure qualité car elle est capable d'acheminer un nombre plus important d'informations grâce à des débits considérables. Le shelter (nœud de raccordement de la fibre optique) est installé rue des Vignes. Nous devons à présent attendre le déploiement du réseau par le conseil départemental pour raccorder chaque foyer.



## Carrefour Rue Maurice Béné et rue de la Poste

L'aménagement prévu a pu débuter mais nous avons dû suspendre les travaux. Des fuites d'eau pluviale sont apparues chez des riverains suite à l'enfouissement des réseaux. Nous avons alors constaté la vétusté des dalots du 19<sup>ème</sup> siècle situés sous la chaussée. Ce sont d'importants travaux que nous devons mener dans l'urgence.

## Carrefour Gaudot, Ferme, Route de Baulme-la-Roche

Ce sera le prochain carrefour aménagé. Nous avons demandé l'enfouissement du réseau qui devrait intervenir dans plusieurs mois. C'est de toute façon le temps nécessaire également pour définir l'aménagement avec un maître d'oeuvre, avoir l'accord du conseil départemental, rechercher les subventions et faire les appels d'offres pour les travaux...

## Aire de jeu / Projet Skatepark

Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau jeu destiné à remplacer la structure d'escalade.

Un groupe composé d'élus et d'habitants s'est réuni à plusieurs reprises pour réfléchir à l'aménagement du terrain situé entre le lotissement des Tilleuls et l'aire de jeux.

C'est un lieu de vie important dans le village et l'idée retenue est de proposer sur une partie un skatepark en béton (pour limiter le bruit), des agrès sportifs (4) en libre accès pour tous les âges et qui pourront également être utilisés par les associations et l'école ainsi qu'une table de ping-pong. Un aménagement est prévu afin d'intégrer cet espace à l'environnement (plantations, bancs, table de pique-nique).

C'est un moyen de développer l'offre sportive mais surtout de vous proposer un espace de rencontre au coeur de notre village.

Des demandes de subventions sont en cours et nous sommes dans l'attente d'un retour pour prendre une décision au conseil municipal.



## Jardinons Mâlain

Après deux enquêtes menées auprès des habitants de Mâlain et une analyse des réponses par un groupe d'étudiantes d'AgroSup Dijon (Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement) accompagné par leur professeur Emmanuel Blouin, le projet de création d'un jardin partagé par et pour les habitants de la commune commence à se concrétiser.

L'idée est de créer un lieu permettant aux jardiniers de travailler sur une parcelle commune afin d'échanger et transmettre leur connaissances en jardinage, tout en cultivant de quoi apporter un petit plus dans leur alimentation courante.

Une vingtaine de jardiniers est intéressée par l'aventure avec une même volonté de créer un lieu convivial, de rencontres et d'apprentissage, un jardin respectueux de l'environnement (choix des cultures, des engrais ...).

Après recherche de terrains disponibles et dont l'accès serait aisé, c'est une parcelle communale en face du terrain de football qui a été retenue pour le projet.

Désormais un groupe de travail se penche sur les modalités de création d'un tel lieu car les spécificités historiques de notre charmant village apportent aussi leur lot de contraintes. L'aspect écoresponsable du lieu est lui aussi pris en considération et nous veillons à anticiper tout ce qui peut l'être afin de faciliter la création d'une association portée par les utilisateurs du lieu.

Les conditions sanitaires que nous connaissons actuellement ralentissent certaines actions (comme la visite de la parcelle avec les habitants intéressés) mais le projet continue d'avancer et nous avons hâte de semer avec vous la première graine !



## Journée Citoyenne - samedi 27 mars

Volontairement ou involontairement, de nombreux déchets sauvages se retrouvent dans nos rues, nos chemins ou nos espaces verts... Notre agent communal s'occupe régulièrement de l'entretien, mais les déchets sauvages c'est toujours difficile.

La municipalité a organisé, le samedi 27 mars dernier, une opération citoyenne de nettoyage pour prendre conscience en famille de l'importance de préserver notre environnement.

70 personnes se sont réunies autour d'un petit déjeuner avant de se répartir en équipes actives et motivées et de se rendre dans les zones les plus sensibles de la commune.

L'occasion d'installer un panneau indicatif au niveau du parking de La Chassagne, un lieu peu respecté.

Un grand merci à tous les participants bipèdes de 2 à 75 ans et quadripède (Tintin) qui ont permis de remplir 2 camions, partis ensuite en déchetterie et qui ont fait de cette matinée un moment convivial et bien utile.



## Répare Vélo - samedi 29 mai

Dans le cadre de l'opération « Mai à vélo », la commune a invité 2 animateurs de l'association « La Rustine » afin de proposer un atelier de 3 heures. L'objectif : apprendre à réparer son vélo !

Les participants ont par eux mêmes, suivant les conseils avisés et professionnels des animateurs de la Rustine, réparé leurs vélos plus ou moins anciens. Un groupe de jeunes du village a également participé activement à l'animation de l'atelier, nous les en remercions chaleureusement.

L'association la Rustine a été très heureuse d'intervenir dans notre village, elle remercie les gentils donateurs de vélos et pièces. Ces dons permettent à l'association de réparer ou reconstruire des vélos.





## Tiques

Avec le retour des beaux jours, quelques informations de prévention au sujet des tiques et moustiques !

L'Inrae (Institut National de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) a lancé une étude sur les tiques et leur dangerosité il y a 4 ans, dont l'objectif est de mieux comprendre les tiques et prévenir le nombre de cas de maladie de Lyme.

La région Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions les plus touchées avec 43% de tiques porteuses de la maladie de Lyme.

Des tiques vivent en forêts, dans les herbes hautes et donc aussi actives dans nos jardins. Voici quelques conseils et précautions à prendre :

- Se protéger en s'habillant en pantalon, avec des chaussures montantes, en se couvrant la tête et le cou avec chapeau et foulard.

- Au retour des sorties, changer de vêtements et observer toutes les zones du corps (plis et parties intimes notamment)

- **En cas de piqûre**, retirer la tique avec le tire-tique. Toute autre méthode est à proscrire (huile, alcool, éther...).

- Surveiller la zone de piqûre et son état de santé général pendant au moins J+30.

Vous pouvez également agir en signalant les tiques. Si vous souhaitez participer à la détection des piqûres de tiques, vous pouvez aller sur le site de CiTIQUE :

<https://signalement-tique.com>

## Moustiques tigres

Les beaux jours arrivent et avec eux pique-nique, barbecue ...et piqûres de moustiques.

Désormais un insecte volant nouvellement arrivé sur le territoire s'invite à notre table : le moustique tigre. Le moustique tigre s'est développé de manière significative et continue depuis 2004 et est désormais présent dans 64 départements. ( en Saône-et-Loire, depuis 2014 ; en Côte-d'Or et dans la Nièvre depuis 2018 ; dans le Doubs et le Jura depuis 2020.)

La capacité du moustique-tigre à être vecteur du chikungunya, de la dengue ou du virus zika, en fait une cible de surveillance prioritaire pour les autorités sanitaires. L'objectif de cette surveillance renforcée : ralentir l'implantation du moustique-tigre et limiter le risque de circulation des virus dont il peut être le vecteur .

L'ARS (via un opérateur de démoustication) met en oeuvre une surveillance dans les 8 départements de la région par un réseau de pièges-pondeurs.

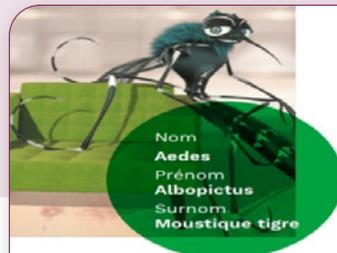
### Si vous le croisez :

Le portail <https://signalement-moustique.anses.fr> permet de bien l'identifier et de le signaler

### Eviter son implantation :

Avant de voler et de piquer, les moustiques se développent dans l'eau, sous forme de larves.

Chacun peut avoir les bons gestes pour éviter la prolifération d'Aedes albopictus en supprimant les petits réservoirs d'eau stagnante.



### LA CARTE D'IDENTITÉ DU MOUSTIQUE

**Lieu de naissance :** Récipients ou objets retenant de l'eau autour des habitations.

**Lieu de vie :** dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

**Durée de vie :** 1 mois.

**Particularités :** il est noir à rayures blanches. Il pique toute la journée, principalement tôt le matin et au coucher du soleil et est particulièrement agressif.

### LES GESTES SIMPLES À EFFECTUER CHAQUE SEMAINE

Le moustique qui vous pique naît et vit chez vous. Il lui suffit d'un peu d'eau et de quelques jours pour se développer



J'élimine les eaux stagnantes



Je supprime ou je couvre les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins)



Je limite les lieux de repos des moustiques (j'élimine les déchets verts, herbes hautes, je taille les haies...)



## → Nouveau logo, nouveau site web

Vous en rêviez ? Ça y est...le site internet de la bibliothèque de Mâlain est créé !

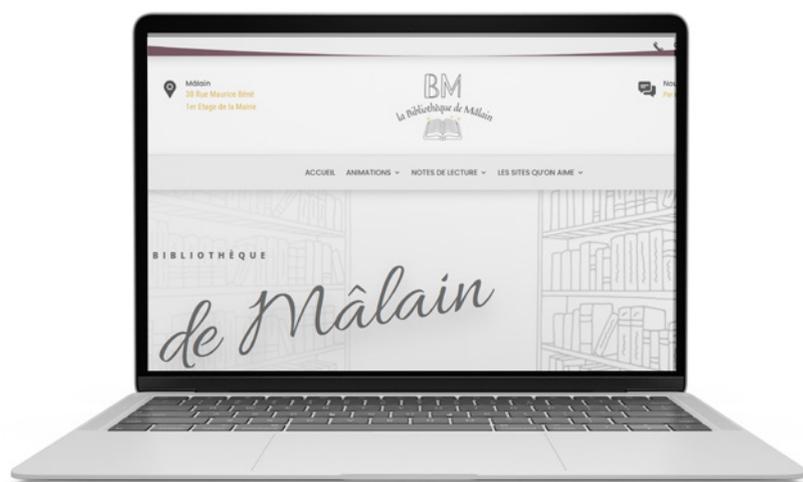
Envie de faire un petit tour à la bibliothèque à toute heure du jour et de la nuit ? Pas de problème ! Connectez vous sur :

<https://bibliotheque.malain.fr/>

Vous y trouverez des informations pratiques (horaires, modalités d'inscription...), le catalogue en ligne, un lien vers la Médiathèque Numérique et le tuto pour s'inscrire, des notes de lectures...

Le dernier livre emprunté vous a enthousiasmé, énervé, ému ? Partagez avec nous vos impressions dans cette rubrique.

Allez vite flâner sur notre site !



## → Grand désherbage !

La bibliothèque de Mâlain fait son grand désherbage !

A l'heure où chacun.e s'active dans son jardin, la bibliothèque fait aussi son désherbage...et du tri dans ses rayonnages. **C'est l'occasion pour nous de vous convier à notre vide-bibliothèque,**

**le samedi 19 juin de 9h à 12h à la bibliothèque.**

Si vous êtes à la recherche de livres pour enfants, de BD, de romans, vous trouverez certainement votre bonheur à tout petit prix !

L'argent récolté servira à l'achat de nouvelles acquisitions.

Elisabeth et Pivoine vous attendent nombreuses.eux !



## → Nouveau site

« *Tourisme / Culture / Vie associative* »

[www.entroucheetmontagne.fr](http://www.entroucheetmontagne.fr)

La CCOM se dote d'un nouveau portail numérique pour valoriser le tourisme, la culture et la vie associative sur le territoire.

Outre la présentation des activités touristiques possibles (randonnées, sites à visiter, les prestations touristiques), ce portail présente également les activités culturelles organisées ou soutenues par la CCOM.

De plus, un annuaire des associations (non exhaustif, il se remplira au fur et à mesure) est en place pour vous permettre de rencontrer la vie associative du territoire.

Enfin, un agenda des manifestations permettra aux organisateurs du territoire de promouvoir leurs événements

## → Nouveau site

« *Développement économique* »

[www.eco-oucheetmontagne.fr](http://www.eco-oucheetmontagne.fr)

Le site internet de la commission développement économique de la CCOM a pour but de présenter les différentes actions de la commission, en particulier le projet Synergie, le Pacte régional, les différentes aides économiques destinées aux entreprises.

Suite à l'annulation de l'atelier du 3 avril dernier en raison du contexte sanitaire, la CCOM vous donne rendez-vous pour 2 nouvelles dates de réflexions dans le cadre de la démarche Synergie :

**ATELIER 1** : 17/06/2021 à Lantenay

Pour réfléchir aux besoins du territoire et identifier les principaux enjeux en matière de développement économique.

**ATELIER 2** : 5/07/2021 à Gissey-sur-Ouche

Pour imaginer des solutions économiques concrètes à développer sur le territoire.

## → Office de Tourisme / Agence Postale

L'office de tourisme a ouvert ses portes au public, à Pont-de-Pany, le 12 mai. Retrouvez les horaires sur [www.entroucheetmontagne.fr](http://www.entroucheetmontagne.fr). Ce service est mutualisé avec l'Agence Postale Intercommunale.

## → Programme Saison Estivale

La CCOM organise, comme depuis 2018, une saison estivale avec une série d'événements et de rendez-vous sur le territoire à la découverte des paysages, des producteurs mais aussi des lieux insolites. Les événements sont présentés dans l'agenda disponible sur le site internet mais en voici un résumé :

→ 2 juillet – Soirs de marché à Blaisy-Bas

→ 7 juillet – présentation du radar de Météo France à Blaisy-Haut,

→ 9 juillet – visite du réservoir Grosbois-en-Montagne,

→ 16 juillet – lecture de paysage Savigny-sous-Mâlain,

→ 21 juillet – lecture de paysage et atelier photos Baulme-la-Roche,

→ 23 juillet – visite centrale RTE à Vielmoulin,

→ 30 juillet – présentation du télégraphe à Remilly-en-Montagne,

→ 06 août – Soirs de marché à Gergueil,

→ 13 août – lecture de paysage NDE,

→ 20 août – visite réservoir Grosbois-en-Montagne

→ 27 août -lecture de paysage château Mâlain (date à confirmer)

→ 3 septembre– Soirs de marché à Agey

## → Education

### Artistique et Culturelle

La CCOM développe des projets d'Education Artistique et Culturelle et participe notamment à « La Fabrique à Chansons », portée par la Sacem.

Lou Di Franco, accompagnée du musicien Jérôme Broyer, a mené 18 ateliers avec une classe de Mâlain et deux de Gissey dont l'objectif est de faire comprendre aux élèves la manière d'écrire une chanson, de travailler sur l'interprétation vocale et scénique et de découvrir l'enregistrement de morceaux.

Après les travaux en classe les enfants sont allés profiter d'un concert live à La Vapeur et ont bénéficié d'une visite des locaux pour découvrir l'envers du décor des salles de concert, la technique, les loges, le catering,...

Fin mai, le cycle d'ateliers se termine avec la production sur scène des enfants toujours à la Vapeur.



## Céline Leboutet

### Votre Secrétaire Indépendante

Après avoir passé ma vie à Dijon, mon compagnon et moi avons décidé d'avoir une meilleure qualité de vie en venant nous installer à la campagne. Mâlain était le compromis idéal !

Mâlinoise depuis juillet 2018, j'ai plaisir à découvrir toutes les associations, les activités, les petits commerces, les chemins de randonnées, les événements incontournables et de partager avec les habitants qui sont l'âme du village.

#### 👉 Comment vous est venue l'idée d'exercer cette activité ?

Devenir entrepreneure en tant que **Secrétaire Indépendante** était pour moi une évidence. En effet, j'exerce le métier d'assistante polyvalente et conseillère clientèle depuis 20 ans. J'ai travaillé dans divers secteurs (presse, immobilier et formation professionnelle). Maintenant, j'ai à coeur d'aider et partager mon savoir en toute indépendance.

#### 👉 En quoi consiste le métier de Secrétaire Indépendante ?

Je peux accompagner des professionnels dans la gestion de leur société ou des particuliers dans les démarches de la vie quotidienne. Mon intervention peut être ponctuelle ou régulière, en proposant des prestations de services sur mesure.

J'interviens en gestion administrative et commerciale, dans la communication (création de site, flyers) et l'organisation. Je peux également proposer des formations à l'outil informatique ou à la bureautique.

#### 👉 Quelles sont les qualités d'une Secrétaire Indépendante ?

Les principales qualités d'une secrétaire sont, sans parler des compétences purement techniques, l'écoute, l'esprit méthodique, s'adapter à toutes situations, et savoir collaborer avec les autres, sans oublier le sens du contact, le sens de l'initiative.

#### 👉 Vous intervenez depuis chez vous ou chez vos clients ?

Je travaille à distance, depuis chez moi à Mâlain, ou dans les entreprises qui le souhaitent ou chez les particuliers. Je m'adapte aux besoins de mes clients.

#### 👉 Quels sont les avantages à travailler avec une Secrétaire Indépendante ?

J'apporte une solution personnalisée, avec une flexibilité dans le volume horaire, en donnant la possibilité à mon client de maîtriser son budget.

Par exemple, j'interviens afin de faire face à un surcroît d'activité, pallier le remplacement d'un salarié absent, traiter les tâches chronophages mais essentielles au fonctionnement d'une entreprise. Je viens en soutien dans l'organisation et la gestion administrative pour les particuliers, qui peuvent être débordés ou perdus dans les démarches à entreprendre. Je mets mon réseau au service de mes clients.

#### 👉 Un dernier mot ?

J'ai à coeur d'aider les gens qui m'entourent, chercher et trouver les solutions adaptées à leurs besoins.

Je vous invite à découvrir mon site : [cl-secretaire.com](http://cl-secretaire.com)

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger sur vos besoins.

**Tél. 06 13 55 63 34**

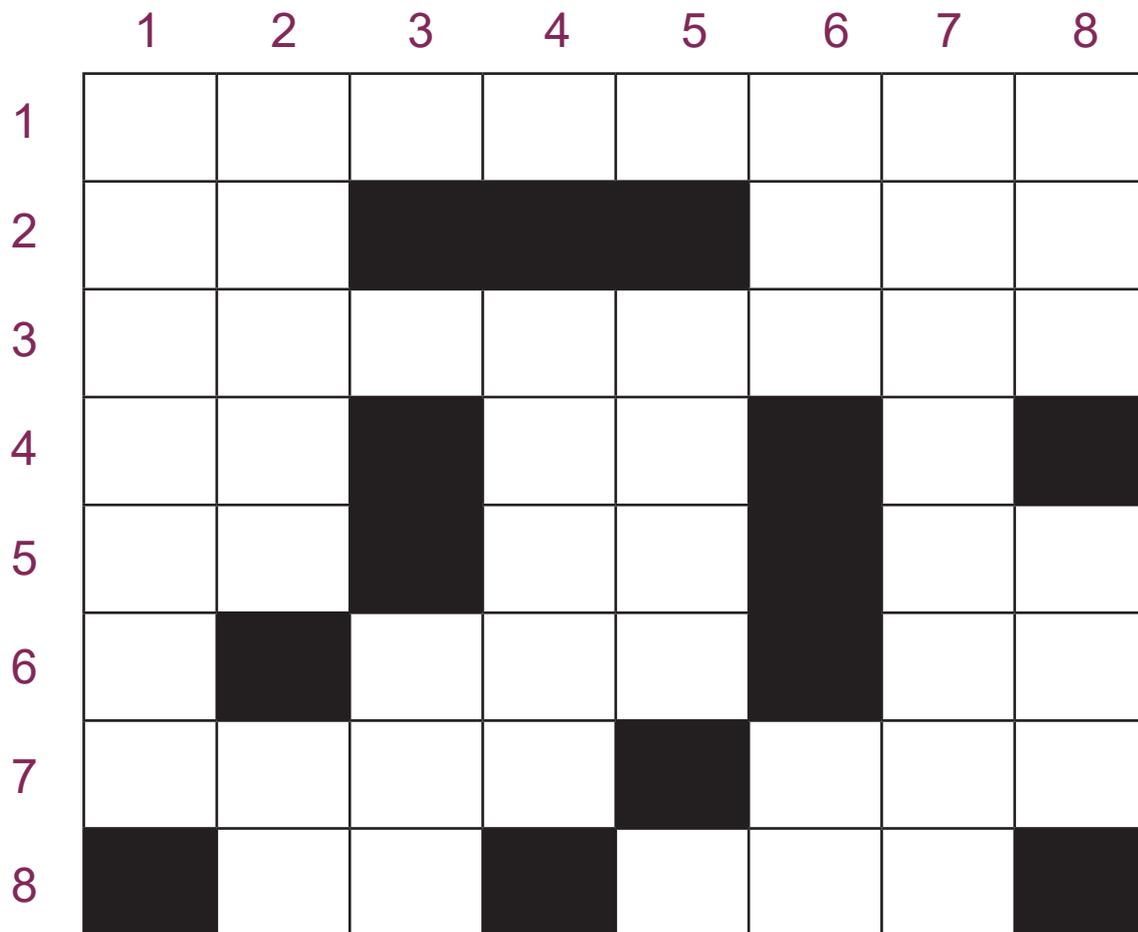
Courriel : [leboutet.celine@gmail.com](mailto:leboutet.celine@gmail.com)



Aec Espace Pub

Objets et cadeaux publicitaires

4, rue des Ferrettes • 21410 Mâlain  
Tél. 03 80 23 67 02 • Fax 03 80 23 67 08  
E-mail : [aec.espace.pub@wanadoo.fr](mailto:aec.espace.pub@wanadoo.fr)



## HORizontalement

- Département limitrophe du Luxembourg ;
- Facteur de groupe sanguin ; Trois voyelles
- Département de Sarlat ;
- Préposition ; Gai participe
- Démonstratif ; Partie du squelette ; Petit écran
- Principe de vie ; Au milieu du rein
- Evreux en est le chef-lieu ;  
Département de la région Rhône-Alpes
- Sinistres initiales ; Ecorce du chêne

## Verticalement

- Dans ce département se trouve la grotte Chauvet ;
- Département limitrophe de la Saône-et-Loire ;  
Vieilles coutumes
- Son curé a été célèbre
- Département de Die
- Compiègne en est un chef-lieu ;
- Début de naguère ; Fleuve côtier
- Grand savant du XXème siècle (  $E=MC^2$  )
- Transpire ; La plus hygiénique des  
boissons selon Pasteur



## Les CM2 à La Vapeur...

Non, ce n'est pas une recette de cuisine ! Mais une sortie que nous avons faite le 11 mai à la salle de spectacle de La Vapeur à Dijon.

Elsa, responsable de la médiation culturelle, nous a accueillis. La salle de concert a été créée en 1995.

Nous avons visité les différentes salles. Il y avait le club, une petite salle de spectacle (230 personnes), les loges (où les artistes se préparent), le catering (en fait, c'est la cantine), les coulisses, une salle de répétition.

Nous avons rencontré des techniciens. Un éclairagiste nous a expliqué le fonctionnement des lumières.

Nous avons ensuite assisté à un concert de Lou Di Franco et Jérôme Broyer. La grande salle peut contenir 1200 personnes. Pour certains d'entre nous c'était notre premier concert. Il y avait des lumières qui bougeaient dans tous les sens. Assister à un concert, ce n'est pas juste écouter c'est voir les artistes, les mouvements sur scène etc.

Cette visite a été faite dans le cadre de notre projet la « fabrique à chansons ». Depuis le début de l'année nous travaillons avec Lou et Jérôme. Nous avons écrit les paroles de deux chansons que nous interpréterons à La Vapeur le 10 juin avec nos deux artistes. On commence à avoir déjà un peu le trac !!!

*Les CM2*



## Les Jeux Olympiques de Mediolanum

Mardi 18 mai, les CE2, les CM1 et les CM2 de notre école ont participé aux jeux olympiques de Mediolanum avec d'autres écoles.

Nous avons parcouru les vestiges de la ville antique afin de comprendre comment la ville était construite, comment les habitants vivaient et quelles étaient les activités existantes.

Il y avait différents ateliers sportifs et des ateliers archéologiques. Nous avons eu 4 épreuves sportives pour nous exercer à des jeux d'inspiration antique : saut et lancer de javelot, course en armes et lancer de disque.

L'atelier céramologie nous a permis de découvrir cette discipline et le monde de l'archéologie. L'atelier urbanisme nous a permis de travailler avec l'outil GROMA pour appréhender les espaces, dessiner des routes, aligner des colonnes.

Organisé par la communauté de communes, il y avait beaucoup de personnes pour nous faire travailler : l'INRAP, le muséo-parc d'Alésia, l'association Grands Chemins, le Pays d'art et d'histoire et Briva archéologie.

Avant les jeux, nous avons eu des ateliers dans notre classe avec le Pays d'art et d'histoire Auxois-Morvan et avec un médiateur spécialisé dans l'archéologie. Des jeux et la confection d'une fibule étaient au programme.



Les gallo-romains utilisaient des poteries pour cuire des aliments ou verser des liquides. Elles pouvaient même servir à conserver. Elise.



Une dame nous a appris à faire des petits gâteaux du nom de "Li Burt" ce sont des petits gâteaux que les Gallo-Romains offraient aux dieux, avec une feuille de Laurier, qui leur permettait de communiquer avec eux. Aujourd'hui, on les mange en apéritif. Romane



Nous avons appris les différentes épreuves des jeux olympiques à Olympie. C'était les propriétaires qui étaient récompensés par les athlètes. Seuls. Aucune femme ne pouvait jouer, ni regarder. Valentin. Pour ne pas attraper de coups de soleil, ils se mettaient de l'huile et se rebaient dans le sable. Après les jeux ils se rebaient pour ôter le sable. Emma.



Le lancer de javelot. C'est l'une des épreuves sportives. On devait lancer le javelot avec un bras en vison, la main bien au milieu du javelot et c'est la pointe qui doit toucher le sol en premier. Mathieu



La groma était très utile à l'époque car c'était très difficile de construire droit. Ça servait à aligner des piliers ou délimiter des maisons. Eloïse



Nous avons fait une course se en armes. On devait courir avec un bouclier et une épée. Le bouclier empêchait de faire de grands mouvements. Anastasia

Un archéologue nous a fait visiter Mediolanum et nous a montré sur une fiche comment c'était dans le temps. Il y avait presque 10 000 habitants. On a visité ses caves et ses magasins, il y a même un sol que l'on pouvait chauffer grâce au feu. Arthur





## → Galop Mâlain

Une année au pas mais le Galop toujours au trot!

Covid ou pas nos chevaux ont besoin de soins et d'exercice en tout temps et toute l'année : alors même si l'activité des cavaliers a été réduite faute au contexte sanitaire, vous avez pu voir des allers et retours chemin d'Aserot pour le bien être de nos animaux et de leurs cosaques !

La première année de gestion du centre équestre sous une forme associative aura donc été particulière mais nous aurons fait face et le Galop Mâlain n'aura pas failli à la représentativité de notre commune et de ses environs lors des concours hippiques de Brazey-en-Plaine et de Thenissey, lors du Ride&Run de Thenissey et à Prâlon pour des baptêmes poney durant le marché nocturne organisé par la Communauté de Commune Ouche et Montagne.

Malheureusement, alors que nous avons tout mis en œuvre pour accueillir les chineurs, la météo nous a obligés à annuler le vide-grenier de septembre.

**Mais nous avons plus d'un tour dans nos bombes : nous donnons donc rendez vous aux sportifs pour un challenge à 6 pattes ou à 2 pattes et 2 roues le 29 août prochain dans les bois du Mont Chauvin !**

**Nous organisons notre premier Ride and Run et Bike and Run : une course faite de binômes ouvertes à tous à partir de 8 ans.**

Enfin un grand merci à nos généreux sponsors (La Reine de Dijon ; le cabinet de prothésiste dentaire Stéphane Bussière, le Trot Mâlain (association à présent dissoute)) et à d'AEC Espace Publicité qui nous ont permis d'offrir à chaque cavalier une veste floquée aux couleurs de l'association. Merci également aux

parents des cavaliers qui nous ont aidés financièrement durant le confinement, au Conseil Départemental et à la Communauté de Commune pour les accords de subvention, à nos deux monitrices bénévoles Myriam et Amélie sans qui les cavaliers ne pourraient pas progresser, et à toutes celles et ceux qui font que l'activité du centre équestre puisse fonctionner !

*Au plaisir et portez-vous bien, les cavaliers du Galop Mâlain*



« **CHALLENGE SPORTIF MONT CHAUVIN\* / RIDE & RUN** »

**Dimanche 29 août**

Course ouverte à tous : petits (à partir de 8 ans) et grands ; en famille, entre amis, amateurs d'équitation, de vélo ou de course à pied, venez passer un agréable moment sportif au cœur de la forêt !

Principe :

- Constituez votre binôme (les enfants de 8 à 12 ans devront être accompagnés d'un adulte)
- Choisissez votre parcours : 3,6km ou 6,8km
- Choisissez votre challenge : épreuve ride and run (cheval/ course à pied) le matin, épreuve bike and run (vélo/ course à pied) l'après-midi
- Renseignez-vous et inscrivez-vous au 06 22 64 31 51 ou [asso.galopmalain@gmail.com](mailto:asso.galopmalain@gmail.com)

A vos baskets, pédales et étriers !

*\*Sous réserve d'autorisation préfectorale*



## → La Boule mâlinoise

Comme vous avez pu le constater, notre incontournable concours du 1<sup>er</sup> MAI n'a pas eu lieu. Nous le regrettons, la crise sanitaire actuelle ne nous l'a pas permis et ne nous permet pas davantage d'en prévoir d'autre pour l'instant. Mais sachez que, dès que cela sera possible nous essaierons d'en organiser un.

En attendant prenez bien soin de vous.

*La Présidente, Josette JANINET*

## → Les sorcières de Mâlain

L'info ne vous aura pas échappé, cette année malheureusement pas de « Sorcières de Mâlain »!

Étant donné la situation toujours en évolution et le manque de visibilité, l'association Sorcières en Foire ne prend pas encore de décision sur un possible report de l'évènement. Peut-être y verra-t-on plus clair avec la levée progressive des restrictions à venir... (ou pas!). Nous vous tiendrons informés au bon moment!

Cependant, la vie de l'asso continue et il est toujours possible de nous soutenir et de participer à nos projets:

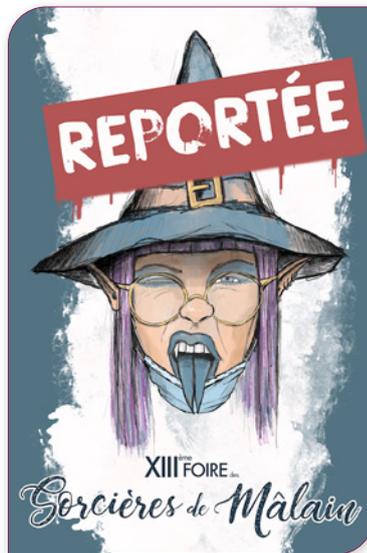
En devenant adhérent à l'association Sorcière en Foire // Inscription et adhésion en ligne sur le site Helloasso.com

En participant aux journées bénévoles: Malgré ce printemps pluvieux les « chantiers bénévoles » ont déjà commencé et de nouveaux projets d'aménagement débutent (nouvelles scènes, entretien des zones accueil public sous le château, etc...). L'occasion de réunir les costauds, les grands et les petits en plein air et passer un bon moment.

Les infos sont envoyées par mail en s'inscrivant ici [benevoles.sorcières-deamalain@gmail.com](mailto:benevoles.sorcières-deamalain@gmail.com) (newsletter des Sorcières de Mâlain!) et via nos réseaux sociaux.

On vous espère en forme et on a hâte de vous retrouver ! À très bientôt !

*Le conseil des sorcières.*



## → Foyer Rural

Nous avons été contraints d'arrêter tous les cours depuis janvier, et nous en sommes désolés.

Les cours reprennent à compter du mercredi 19 mai pour le cirque. Les autres cours Danse Classique le mardi 25 et Moderne le lundi 31. Pour l'instant seuls les cours des mineurs peuvent se dérouler en intérieur.

Nous avons fait le nécessaire pour que Jeanne et Dany aient droit au chômage partiel (nos intervenantes Danse). Pour les autres : Nadège (cirque), Laleh (yoga) nous avons pu grâce aux trimestres encaissés, les rémunérer.

Les cotisations des adhésions aux Foyers Ruraux leur ont été payées. Il était donc normal d'encaisser ces chèques, ainsi que le premier trimestre, 9 cours ayant été effectués depuis septembre .

Les cours de gymnastiques et de yoga (adultes) ne peuvent reprendre qu'en extérieur pour l'instant, lorsque le temps le permettra. Après le 9 juin ils seront possibles en intérieur avec respect des jauges et règles sanitaires.

Notre brocante a eu lieu le dimanche 30 mai.

Nous avons programmé un spectacle de fin d'année le 26 juin, nous ne savons pas si nous pourrions l'organiser.

Notre emblématique voyage à Nigloland n'aura pas lieu. Nous verrons si nous pouvons le remplacer par autre chose, le moment venu.

Je vous souhaite, ainsi que toute l'équipe du Foyer Rural, à vous et vos proches, d'être en bonne santé. À bientôt.

Prenez soin de vous .

*Christine BILLOIN,  
Présidente du Foyer Rural de Mâlain*

## Vente des 4 vents

**samedi 26 juin de 13h30 à 18h**

**dimanche 27 juin de 14h à 17h**

Salle paroissiale - Rue Boudrot

*Votre présence est pour nous un encouragement  
et nous vous en remercions d'avance*

*Odile Rabilloud*

Menuiserie  
**Chaineaux**  
rue du Four - 21410 Mâlain

Menuiserie du bâtiment / Restauration / Patrimoine  
Escaliers / Parquets / Agencement intérieur

03 80 49 72 33 - 06 71 87 29 82  
[www.menuiserie-chaineaux.com](http://www.menuiserie-chaineaux.com)



## → Le GAM

**Les ruines du château de Mâlain fascinaient déjà les voyageurs dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.**

Pour preuve, Ernest Dumax (1811-1893), ami - et élève - du célèbre peintre Camille Corot (1795-1876), s'est essayé à représenter à l'huile un Paysage à la colline, toile (30 x 50 cm) qui nous est parvenu dans un bel état, dans son cadre certainement d'origine. De bonne facture et très figuratif, il parle immédiatement à l'œil du Mâlinois.

Ce Paysage lui est familier, c'est le sien. Cette colline, son regard la croise tous les jours, c'est le « rocher » sur lequel est bâti le château ! Certes, l'église n'est pas en place, là où nous pourrions l'attendre, mais ce serait oublier que la municipalité ne décida qu'en 1835 de sa construction (1842-1845) pour remplacer la précédente, trop vétuste, qui se trouvait à l'une des entrées du village, à proximité du cimetière. La voilà d'ailleurs au premier plan, entraperçue entre les arbres qui devaient border la Douix. Et du coup ce détail nous est utile, puisqu'il précise la période d'exécution de ce tableau non daté.

Ce Paysage à la colline - désignation fourre-tout qu'un « marchand d'art » a dû formuler en vue de sa mise en vente à un moment donné - était suffisamment significatif pour ne pas être titré par le peintre.

Sans aucun doute possible, nous pourrions aujourd'hui le rebaptiser « Les ruines du vieux château de Mâlain. »

Et par le plus grand des hasards, cette trouvaille, due à la perspicacité du GAM « confiné », s'est doublée d'une autre belle découverte. Extrait certainement

d'un carton de croquis, un superbe dessin à la mine de plomb, daté, titré Mâlain, 23 septembre 1902. Les ruines du château et signé par son créateur Albert Le Roy nous ramène, il y a cent vingt ans, au tout début du XX<sup>e</sup> siècle.

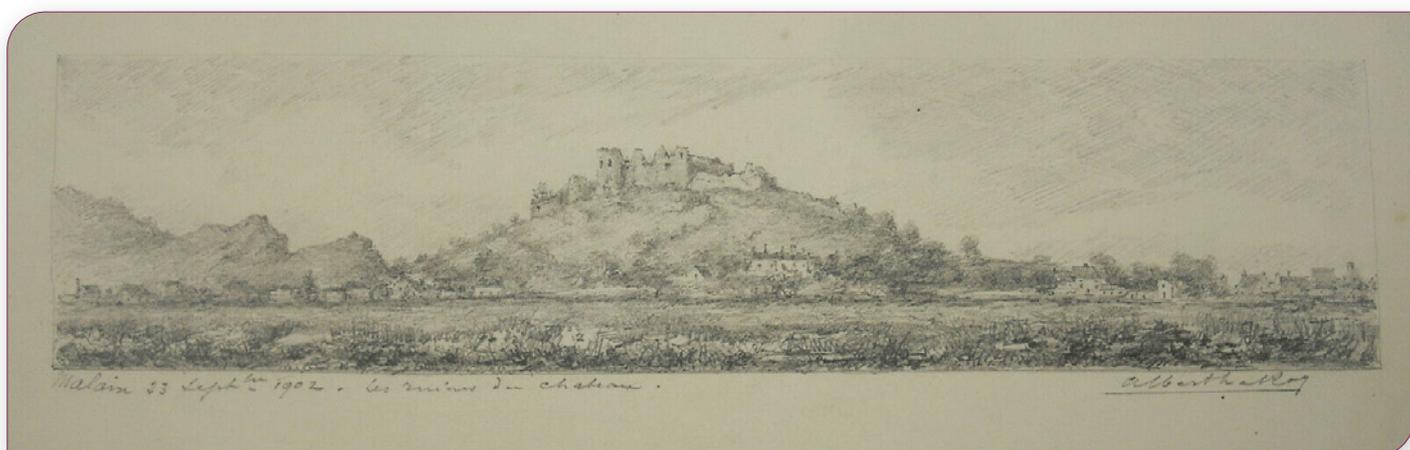
La silhouette du château, très précise, la roche Vaux-hall si reconnaissable, le format retenu, tout en horizontalité, la netteté des particularités du village, la douceur qui se dégage de l'ensemble soulignent la qualité du dessin et l'habileté de l'artiste. Ce dernier, plus d'un demi siècle après son prédécesseur, s'est posté lui aussi au bord du ruisseau, les ajoncs venant offrir un cadre naturel à son travail. Seul le clocher de St-Valérien semble se cacher. Peut-être était-il encore trop neuf ?

Ces deux documents rares, et assez exceptionnels, sont actuellement en vente, le premier chez un antiquaire, le second sur un site internet de vente.

Le GAM a mis une option pour les acquérir et compléter son iconographie très ponctuelle - à ce jour, une collection de cartes postales toute fin XIX<sup>e</sup> - début XX<sup>e</sup> du village de Mâlain et de son château, nous en révèle les premières photographies - de ces ruines marquantes.

L'Association souhaiterait conserver ces documents dans les locaux du GAM, et les exposer dans la salle du musée présentant les objets trouvés en fouille dans l'enceinte du château.

Pour cela votre aide nous est indispensable. Le GAM propose une souscription (possibilité d'une réduction fiscale) à laquelle vous pouvez, évidemment, tous participer, à la hauteur de vos envies.





En précisant «Souscription GAM 2021», vous avez la possibilité :

- de vous adresser à Odile Rabilloud, la trésorière de l'Association, qui aura la charge de récolter les dons des uns et des autres ; de déposer ou envoyer un chèque à l'ordre du Groupe archéologique du Mesmontois, au 14 rue du Mont Chauvin 21540 Mâlain
- ou encore de confier votre participation à tout membre du Conseil d'administration.

Si cette souscription dépassait nos espérances (600 €) le surplus sera consacré à la mise en valeur des deux œuvres (dépoussiérage, encadrement et reproduction soignée).

Et puisque nous parlons d'aide, notre trésorière peut aussi vous établir une carte d'adhésion au GAM (15 € annuel) qui vous confère l'entrée gratuite au château tous les jours d'ouverture. Cette modeste participation nous permettra de poursuivre la restauration entreprise il y a plus de trente-cinq ans.

Les ouvertures du château sont entièrement assurées par des bénévoles. Pour cette saison 2021, l'équipe actuelle sera trop restreinte pour assurer l'ouverture à la visite le samedi. Le Conseil d'administration a dû se résoudre à limiter l'accès au château aux seuls dimanches et jours fériés. L'« engagement », (quelques samedis et dimanches après-midi de 14h à 18h) de nouveaux bénévoles Mâlinois supplémentaires, nous permettrait de rendre possible l'accès au site chaque fin de semaine de juin à octobre.

N'hésitez pas à vous faire connaître et à nous contacter.

Tout dépend donc de vous pour l'amplitude, mais nous attendons, avec impatience, d'ouvrir les portes du château, dès que les mesures gouvernementales nous le permettront.

Nous vous en informerons par la voix de notre site internet (<https://www.chateau-malain-bourgogne.fr/>), dès que cela sera possible.

Puis-je enfin vous rappeler, que nous adopterions, avec plaisir, toutes vieilles pierres mureuses, tuiles, poutres, matériaux de construction, vieux meubles même en mauvais état, ustensiles hors d'âge, hors d'usage dont vous souhaiteriez vous débarrasser. Nous ne vous promettons pas de tout « récupérer » mais avant de visiter les déchèteries, pensez à nous contacter (<https://www.chateau-malain-bourgogne.fr/restaurer-le-chateau-fort-et-soutenir-les-actions-du-gam/n>).

Nous vous souhaitons un été serein.

*Guy Delorme, pour le GAM, son président.*

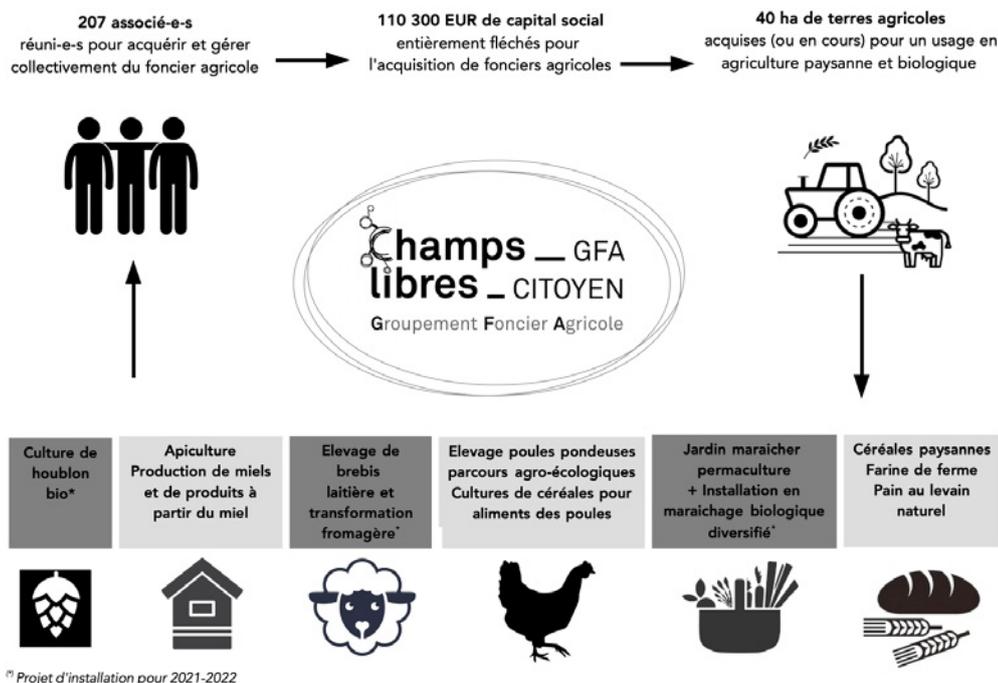
Sources : <https://malain.fr/village-de-malain>



## → GFA citoyen Champs Libres

Après 6 ans, le GFA citoyen Champs Libres a bien pris son envol !

Certains se souviennent de cette première réunion publique le 27 février 2015, dans la salle du conseil municipal de Mâlain. Nous présentions alors, pour la première fois, une idée folle : acheter en commun des terres agricoles pour favoriser l'installation d'agriculteurs sur la commune. Voici un petit bilan, 6 ans après, qui montre que cette idée folle, utopique pour certains..., s'est bien transformée en réalisations concrètes, avec une large adhésion d'habitants de notre territoire.



Et parce que l'agriculture, c'est aussi des histoires de transmission : nous tirons notre chapeau à Jean-Marc Boillot qui a pris sa retraite cette année après toute une vie professionnelle dans l'agriculture à Mâlain. Un grand merci à lui pour son soutien aux installations paysannes par la transmission d'une partie de ses terres et de sa ferme ... et aussi de son savoir-faire !

Contact : [gfa@alternatives-agriculturelles.fr](mailto:gfa@alternatives-agriculturelles.fr)

Plus d'infos sur <https://alternatives-agriculturelles.fr/gfa-citoyen/>

### 3e édition - 28 et 29 août

La situation sanitaire est encore incertaine mais de jours meilleurs s'annoncent et l'organisation des festivals de l'été prochain est redevenue possible, sous certaines conditions évidemment. Parce que nous avons besoin de nous retrouver, parce que la culture est essentielle, parce que nous avons besoin d'imaginer le monde d'après, nous avons décidé de maintenir la tenue de la 3ème édition du festival Atout Bout d'Champ !

Atout Bout d'Champ, c'est un festival convivial, familial et résolument engagé. Porté par l'association RISOMES, ce sont deux jours de rencontres, de débats, de spectacles, de conférences et d'animations, autour des enjeux agricoles, alimentaires et écologiques. Le tout, en plein air.





## → La Tourniquette

Après 8 mois d'ouverture, nous sommes heureux de vous annoncer que la Tourniquette tourne bien ! Une belle aventure collective où vie locale et projet de société vont de pair. Car si la Tourniquette est avant tout une épicerie où l'on peut faire ses courses du quotidien, en toute simplicité, c'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges qui renforcent les liens sociaux sur notre territoire, un lieu permettant d'agir concrètement en changeant notre rapport à l'alimentation et en soutenant une agriculture locale et responsable.



*« Lorsque nous avons appris qu'une épicerie coopérative allait ouvrir dans un village proche du nôtre avec des produits locaux, frais et bio, nous n'avons pas hésité longtemps et nous avons rejoint le projet dès l'ouverture de l'épicerie. Participer à la vie et à l'économie locale en faisant la connaissance de nos 'voisins' qui partagent les mêmes valeurs que nous, nous paraît tout à fait naturel. Donner en plus de notre temps pour ce projet, en participant à l'organisation de cette épicerie, nous donne le sentiment d'être acteur mais aussi moteur de la vie locale. »*

Anne & Denis, Agey

*« La Tourniquette est un concept novateur, proposant des produits de qualité à prix corrects, respectueux de l'environnement et de la nature et dont les producteurs sont rémunérés justement. La vie associative de l'épicerie est agréable et permet de faire de belles rencontres humaines et gustatives. »*

Hélène, Mâlain



*« Les campagnes ont toujours nourri les villes. Mais depuis de nombreuses décennies, les campagnes se sont retrouvées à... aller faire leurs courses alimentaires en ville ! Ainsi consommateurs Bio, nous allions faire nos courses au marché de Dijon et dans les magasins spécialisés. Alors quel plaisir d'avoir une épicerie Bio à 2 km de chez soi, permettant en même temps de rencontrer du monde ! Et en plus, en période de confinement, un plaisir supplémentaire de voir et échanger avec des Humains ! »*

Jean-Marc - Ancy

### Horaires d'ouverture

Mardi à vendredi : 15h00 - 18h30  
Samedi : 9h30 - 12h00 / 15h00 - 18h30

### Contacts

<http://alternatives-agriculturelles.fr/tourniquette/>  
Facebook : @TourniquetteEC  
Tel : 06.26.36.60.88  
[epicerie-cooperative@risomes.org](mailto:epicerie-cooperative@risomes.org)



Interview réalisée par Luana ARGOLAS

## ➔ Tu viens d'où et quel est ton parcours ?

Je suis né à Troyes dans l'Aube, mais j'en garde très peu de souvenirs. J'ai passé le plus clair de mon temps en Bourgogne et une partie de ma vie estudiantine dans les Vosges, et professionnelle dans le Maine-et-Loire et également en Haute-Savoie !

Avant de revenir en Bourgogne, ici à Mâlain. J'ai fait des études d'ingénierie dans le bâtiment et plus particulièrement dans la conception des structures en bois et, après 4 années de calculs derrière un écran, j'ai engagé une reconversion professionnelle et je suis devenu paysan boulanger. J'ai réalisé une formation en lycée agricole à Montmorot dans le Jura et un tour de France des initiatives agricoles alternatives.

## ➔ Pourquoi as-tu choisi ce métier ?

J'ai toujours été de nature gourmande, notamment grâce à mes parents qui ont toujours cultivé l'envie de préparer de bons plats à partager en famille ou entre amis. J'ai expérimenté assez tôt derrière les fourneaux et ça ne m'a jamais vraiment lâché. Faire, créer de ses propres mains, il y a de quoi en tirer satisfaction (en général!). Puis lorsque j'ai acquis mon autonomie financière, je me suis intéressé de près aux produits que je consommais, la manière avec laquelle ils étaient produits, distribués et plus particulièrement les conditions de vie des paysans qui produisaient l'alimentation. Et là, j'ai découvert une très grande disparité entre les différents modèles agricoles et une forme d'injustice concernant les conditions de vie et de rémunération des paysans par rapport au reste de la société. Ceux qui ont pour mission de nourrir la population, cette noble tâche, sont socialement souvent mis à l'écart. Le sujet est vaste, nous pourrions en parler longtemps !

J'ai effectué un tour de France des maraîchers et des paysans-boulangers, ces deux métiers m'intéressaient. Et, de fil en aiguille, j'ai décidé d'agir, mais pas tout seul !

***“J'ai pris conscience petit à petit que la qualité d'un bon produit venait d'abord de la qualité des matières premières. [...] Je me suis donc naturellement intéressé à la voie paysanne, convaincu qu'il y avait quelque chose à faire”.***

## ➔ Comment es-tu arrivé à Mâlain ?

C'était le 1<sup>er</sup> juillet 2015. Après ma reconversion, je cherchais à rejoindre une dynamique collective, je ne voulais pas m'installer seul (ce fut une des conclusions de mon tour de France). Quelqu'un m'a alors parlé du groupement foncier agricole (qui deviendra GFA « Champs Libres », ndlr), à l'époque en gestation à Mâlain. J'ai participé à une



première réunion en mairie et c'est là que j'ai rencontré les acteurs et rejoint le projet.

## ➔ Comment as-tu été accueilli dans le village ?

Au début, j'ai passé beaucoup de temps avec les autres porteurs de projet, on échangeait sur nos expériences et nos objectifs communs.

Une fois commencée la production et ouvert le fournil (à l'époque c'était dans un petit bâtiment qui comportait un four romain, mis à disposition par Yvon Michea, chemin de la Combe Gennevau), j'ai commencé à rencontrer plus de Mâinois qui ont de suite répondu présents mais aussi des personnes qui venaient plus largement du territoire environnant.

J'ai commencé avec 20 kg de pain, aujourd'hui on est autour des 230 kg par semaine, et ça va monter en régime normalement !

## ➔ Tu dis « on », c'est parce-que tu n'es plus tout seul sur ce projet ?

Exactement ! Depuis deux ans, je cherchais à m'associer pour partager temps de travail, outils de production et faire avancer la cause paysanne alternative (au modèle dominant). J'ai donc publié une annonce qui m'a permis de rencontrer Julie et Emilien. Ils sont arrivés en couple, en décembre 2020, et on espère que l'expérience ensemble nous mènera encore un peu plus loin.

## ➔ Quelle est la particularité de votre travail ?

L'idée est d'accompagner une graine tout au long de son processus de vie, de sa germination jusqu'à sa fermentation dans le pétrin, en passant par la récolte et puis la



mouture, pour ensuite offrir un produit simple et à la fois de très haute qualité gustative et nutritive qu'est le pain.

Nous faisons également des biscuits, qui rencontrent un franc succès ! Nous n'avions pas imaginé un tel engouement. Nous ferons également des bugnes et autres viennoiseries comme des brioches fabriquées avec nos farines, des produits paysans issus de l'agriculture biologique et forcément au levain naturel !

Nous cultivons des semences paysannes que nous sélectionnons nous-mêmes dans les champs. Elles donnent des farines très particulières. La panification entièrement à la main et la cuisson au feu de bois sont également différentes de celles que l'on retrouve dans la plupart des boulangeries.

## ➔ Où est-ce qu'on peut acheter votre pain ?

Au fournil les mardi et vendredi et dans différentes AMAP, sur commande ou tous les jours d'ouverture de "La Tourniquette", l'épicerie coopérative de Mâlain.

## ➔ Comment fait-on pour passer commande ?

Il faut nous contacter par téléphone : 06 24 64 09 92 ou sur la page facebook : Le fournil de Mâlain.



## ➔ Vous vendez aussi vos farines ?

Non, toutes nos farines sont transformées en pain ou en viennoiseries (biscuits, pain d'épices, bugnes...)

## ➔ Quels sont vos projets pour les mois à venir ?

Il y a un dernier effort à fournir à la meunerie, située à Fleurey-sur-Ouche, pour en faire un outil opérationnel. Il nous faut également continuer à construire toutes les conditions nécessaires à ce qu'Emilen et Julie puissent rester dans cette aventure. Nous nous sommes donnés l'échéance de cette année 2021 pour construire un avenir professionnel en commun. Nous imaginons faire des plantations d'arbres dans les champs (en 2022) pour contribuer à enrichir une biodiversité déjà bien vivante sur le territoire. Nous souhaitons également continuer à diversifier notre production au fournil !

## ➔ Qu'est-ce qu'on peut vous souhaiter pour l'avenir ?

Une association fructueuse avec mes deux collègues, des récoltes en abondance, une adhésion encore plus marquée des habitants du territoire aux initiatives agricoles et alimentaires alternatives que nous portons, avec nos collègues artisans et paysans.



## Bien être à Malain

Thérapie japonaise sous forme de pressions avec les mains sur le corps habillé et étirements.

Pour tous les problèmes liés au stress, mal de dos, sciatiques, entorses, tendinites, problèmes de sommeil, migraines, burn-out.

Anne Loones  
Praticienne en shiatsu  
Ecole française d'Eric Martin

5 rue des vignes MALAIN  
06 13 12 88 46

Séance d'une heure, sur RDV, à mon domicile  
Séance "découverte" à 25 euros, puis 40 euros

sbolec21@hotmail.fr

**SB ELEC**  
électricité générale  
neuf et rénovation

*Bouttefray Sébastien*  
3 petite rue gaudot  
21410 Mâlain

tel: 06.79.70.51.56

**www.grafitek.fr**  
20 rue du Pont - Mâlain  
tél. 06 16 27 14 88

Création graphique | Internet | Impression



## Rendez-vous Maire et adjoints

Vous souhaitez un rendez-vous avec un ou plusieurs de vos élus, nous sommes à votre disposition.

Contactez le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture pour prendre rendez-vous **03 80 23 60 52**

## SERVICES D'URGENCE et SERVICES PUBLICS

### MAIRIE

Secrétariat ouvert le lundi, jeudi, vendredi 10h00-12h00 et 16h00-18h00 et le mardi 10h00-12h00

☎ 03.80.23.60.52

mairie.malain@wanadoo.fr - www.malain.fr

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03.80.23.60.52 - ouvert le lundi, jeudi, vendredi 10h00-12h00 et 16h00-18h00 et le mardi 10h00-12h00

### PÔLE INTERCOMMUNAL ENFANCE JEUNESSE

(périscolaire) - Rue Maurice Béné

Horaires d'ouverture : matin de 7h30 à 9h05, midi de 12h05 à 14h05, soir de 17h05 à 19h00.

Directrice : Anne-Laure Largy : 06.18.13.66.19 - 03.80.30.55.59 - peri.malain@ouche-montagne.fr

### ECOLES

Élémentaire ☎ 03 80 49 73 27

Maternelle ☎ 03 80 23 62 47

### CCAS

permanence assistance sociale en mairie

le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous.

Mme RATIVEAU ☎ 03.80.63.27.50

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ 03.80.23.68.81 samedi de 10h à 12h (sur RdV à partir du 27 juin). Site <http://ccvo.bibli.fr/opac/> bibliotheque.malain.ccvo@wanadoo.fr

### TRI SÉLECTIF et ORDURES MÉNAGÈRES

Vos déchets recyclables sont collectés à votre porte le mercredi en alternance avec les ordures ménagères.

Veillez à les sortir le mardi soir. Il faut continuer à apporter le verre soit aux deux points prévus à cet effet (parking salle des fêtes et rue des vignes) soit à la déchetterie.

Entre Fleurey et Lantenay :

déchetterie et décharge de classe III

### Horaires d'hiver de novembre à mars :

Lundi 9h à 12h30 - Mercredi 9h à 12h et 14h à 17h

Vendredi 9h à 13h - Samedi 9h à 12h et 14h à 17h

### Horaires d'été d'avril à octobre :

Lundi 9h à 12h30 - Mercredi 9h à 12h et 14h à 18h

Vendredi 9h à 13h - Samedi 9h à 12h et 14h à 18h

Contact CCOM ☎ 03.80.33.98.04

[www.ouche-montagne.fr](http://www.ouche-montagne.fr)

## Urgences

Pompiers : ☎ 18 ou 112

Centre d'Appel Médical : ☎ 15

Gendarmerie : ☎ 17

Gendarmerie de Velars-sur-Ouche

Place d'Osburg - Velars-sur-Ouche ☎ 03.80.50.90.50

Gendarmerie de Sombornon

1 Rue Henri Vincenot - Sombornon ☎ 03 80 33 42 10

Electricité Urgence dépannage ☎ 0 810 333 021

Eau - Assainissement **CCOM** ☎ 03 80 33 98 04

## SERVICES MÉDICAUX, SOCIAUX et ASSIMILÉS

### MÉDECIN

#### FLEUREY-SUR-OUCHE :

Maude Lacroix - Maison Médicale 29 Rue de l'Aule ☎ 03.80.23.69.30

### DENTISTE

#### FLEUREY-SUR-OUCHE :

Pierre GUICHARD / Marion MUNIER

Maison Médicale 29 Rue de l'Aule ☎ 03.80.33.64.61

#### SOMBERNON :

Delphine LOUIS

3 Avenue de la Brenne ☎ 03.80.33.44.55

### INFIRMIERS

PONT-DE-PANY : Audrey POMI,

2 Rue de Bourgogne ☎ 06.66.39.69.07

#### FLEUREY-SUR-OUCHE

Gaëlle LIGER et Hélène LEPORI,

1 bis rue du Sophora ☎ 06.07.60.66.35

Saadia KHELIL – Emmanuelle BIZOUARD – Patricia

MONOT Maison Médicale, 29 Rue de l'Aule ☎

03.80.33.66.66 ou en cas d'urgence 06.07.99.45.56

#### GISSEY-SUR-OUCHE

Véronique MICHAUD, 265 Rue de la Garenne ☎ 03 80 49 01 83

#### SOMBERNON

Christine PERRAUD, Rue Gustave Eiffel ☎ 03.80.33.36.93

#### VELARS-SUR-OUCHE

Anne PHILIPPON, 32 Allée de la Cude ☎ 03.80.76.02.46

### KINESITHERAPEUTES

#### PONT DE PANY

Lise BOURDEAUX, 2 Rue de Bourgogne ☎ 03.80.43.12.71

#### FLEUREY-SUR-OUCHE

Arnaud CHOVELON - Tamara WOLFF - Adrien Constantin

Maison Médicale 29 Rue de l'Aule ☎ 03.80.33.68.32

#### SOMBERNON

Charline BUREAU, Maison Médicale

2 Rue des Abeilles ☎ 03.80.33.44.29

### AUTRES MEDECINS GENERALISTES

#### SAINTE-MARIE-SUR-OUCHE

Maryste LAMY, 155 Rue de la Buchaille ☎ 03.80.23.63.66

#### FLEUREY-SUR-OUCHE

Fabienne PETITJEAN-MAZOIRE,

Maison Médicale, 29 Rue de l'Aule ☎ 03.80.76.00.08

#### GISSEY-SUR-OUCHE

Henri GUIGON, Rue de la Garenne ☎ 03.80.49.04.21

### OSTEOPATHES D.O.

#### FLEUREY-SUR-OUCHE

Déborah CHAPPUIS, Pierre-Arnaud WEBER rue

des Vieilles Carrières ☎ 06.65.42.06.63

### PHARMACIE :

#### PONT-DE-PANY

Pharmacie Tanguy Selarl 245 Rue de Bourgogne ☎ 03.80.23.62.61

#### FLEUREY-SUR-OUCHE

Anne DUCRET BRETILLON

Centre commercial Intermarché ☎ 03.80.33.63.19

### TAXI

#### ANCEY

AUREL TAXI 4 impasse du Clos Coquet ☎ 06.21.05.49.80

#### SAINTE-MARIE-SUR-OUCHE

TAXI DE L'OUCHE 85 Grande Rue ☎ 03.80.49.08.69

#### FLEUREY-SUR-OUCHE

SARL DE MORCUEIL - Karine RAPP, 21 rue de

Morcueil ☎ 06.10.07.91.48 - ☎ 06.09.37.64.98